

Reflexion

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 21 Avril 2026 N° 5364 17^{ème} année Prix 20 DA www.reflexion.dz



ALGER

**Ouverture
officielle du Mois
du Patrimoine 2026** P.9

AFFAIRE DE CORRUPTION :

**L'ex-ministre Ali Aoun
condamné à 5 ans
de prison** P.3

RÉGULARISATION DE LA SITUATION DES DRONES :

LES PROPRIÉTAIRES APPELÉS À SE CONFORMER AVANT LE 30 AVRIL

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé la poursuite de l'opération de régularisation administrative des drones détenus par les particuliers, les entreprises et les institutions, dans le cadre du dispositif national d'encadrement de l'usage de ces aéronefs sans pilote. Lire page 4



HADJ 2026

**REPRISE DE LA
RÉSERVATION EN LIGNE
DES CHAMBRES D'HÔTEL**

Lire page 9

Un historien français compare les crimes coloniaux à ceux des nazis



Plus d'une année après Jean-Michel Aphatie qui a comparé le massacre d'Oradour-sur-Glane et les enfumades durant la conquête française de l'Algérie, les crimes de la colonisation française en Algérie sont de nouveau comparés à ceux des nazis pendant la Seconde guerre mondiale. Avec encore plus de consistance. Cette fois, ce n'est pas un journaliste qui le dit sur un plateau télé, mais un historien qui le soutient dans un livre détaillé et documenté. "Oradour coloniaux français. Contre le roman national", est le titre d'un ouvrage que vient de signer Olivier Le Cour Grandmaison, enseignant en sciences politiques et philosophie politique à l'université Paris-Saclay. Dans un entretien accordé à France

24, l'historien affirme sans ambages que la France coloniale a commis effectivement par centaines des crimes comparables à ceux de l'Allemagne nazie, notamment en Algérie. Cette "vérité historique" est toutefois complètement occultée par le "roman national « français qui se veut » républicain". L'historien affirme que « ce récit réputé glorieux de l'histoire de France » a permis de dissimuler « l'extrême brutalité de la colonisation française ». Olivier Le Cour Grandmaison explique que le but de son livre est de "rétablir des vérités historiques établies depuis très longtemps", soulignant d'emblée que la première référence à Oradour-sur-Glane a été faite en décembre 1945 par un député du Parti communiste algérien à l'Assemblée nationale constituante. Quelques mois plus tôt, en mai, la France avait commis le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata de terribles massacres ayant fait plusieurs dizaines de milliers de morts. "Les cadavres ont parfois été brûlés dans des fours à chaux pour les faire disparaître", affirme l'historien pour qui ces « techniques de terreur » et de massacres "n'ont pas grand-chose à envier aux méthodes employées par la division Das Reich à Oradour-sur-Glane". Aussi, lors de la conquête de l'Algérie à partir de 1830, des crimes similaires ont été connus. Ceux du général Bugeaud sont "parfaitement connus et étudiés".

Chaib reçoit le SG du ministère des Relations extérieures du Pérou

des consultations politiques coprésidée par les secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays, précise le communiqué. L'occasion a permis "d'aborder les conclusions de ces consultations politiques, en tant que mécanisme visant à examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines d'intérêt commun, dont les travaux de la 5e session coïncident avec la célébration du 54e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Les deux parties ont évoqué l'expérience des deux pays en matière de prise en charge des préoccupations de leurs communautés respectives à l'étranger, ainsi que le partage des meilleures pratiques dans ce domaine, conclut le communiqué.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu, au siège du ministère, le secrétaire général du ministère des Relations extérieures de la République du Pérou, M. Eric Anderson Machado, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre intervient à l'occasion de la tenue de la 5e session

Le Pakistan met en avant le rôle international de l'Algérie

L'ambassadeur du Pakistan à Alger, Khaled Hocine Khaled Gudaro, a affirmé que l'Algérie n'a jamais été isolée sur la scène internationale, soulignant son rôle actif et sa place importante dans les relations diplomatiques mondiales. S'exprimant dans l'émission « L'Algérie aux Yeux du Monde » diffusée sur la chaîne Ennahar TV, le diplomate pakistanais a dénoncé la prolifération de fausses informations véhiculées par certains médias internationaux, estimant qu'elles visent à influencer l'opinion publique. Il a indiqué que « nous vivons dans un monde où certains médias diffusent des fake news, mais nous ne nous basons pas sur ces informations », ajoutant que l'Algérie est un pays important disposant



d'une diplomatie « sérieuse et fondée sur des positions claires ». L'ambassadeur a, par ailleurs, mis en avant le dynamisme de la diplomatie algérienne, soulignant le rôle actif du ministre des Affaires étrangères, tant au niveau régional qu'international. Il a précisé que son pays considère l'Algérie comme un partenaire important et ne la perçoit nullement comme isolée. Il a également rappelé la disponibilité du Pakistan à soutenir les efforts diplomatiques dans les cadres de coopération et de concertation sur les questions d'intérêt commun.

Bourse d'Alger : la COSOB approuve l'augmentation de capital d'Ayraud SPA

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'augmentation de capital de la société Ayraud SPA, à hauteur de 25 %, par appel public à l'épargne, a indiqué l'autorité de régulation dans un communiqué. Décidée le 15 avril, l'opération porte sur l'émission de 1.250.000 actions nouvelles, destinées à être admises au compartiment croissance de la Bourse d'Alger. Le prix d'émission est fixé à 800 dinars l'action, pour un montant global d'un milliard de dinars, avec une date de jouissance arrêtée au 1er janvier 2026. La période de souscription est prévue du 1er au 30 juin 2026, avec un minimum de 10 actions par souscripteur. La répartition de l'offre prévoit 50 % pour les personnes physiques résidentes, 49,5 % pour les personnes morales de droit algérien et 0,5 % pour les salariés de l'entreprise. Les titres seront émis sous forme nominative dématérialisée et inscrits en comptes auprès des teneurs de comptes-conservateurs agréés. La notice d'information et le prospectus d'émission seront disponibles auprès de la société, des intermédiaires en opérations de Bourse ainsi que sur les sites de la COSOB et de la Bourse d'Alger.

Reflexion
Quotidien national d'information

Edité par la SARL Reflexion

Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad
Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

Belkacem

BELHAMIDECHÉ

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz
pub@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN

Tél : 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél : 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

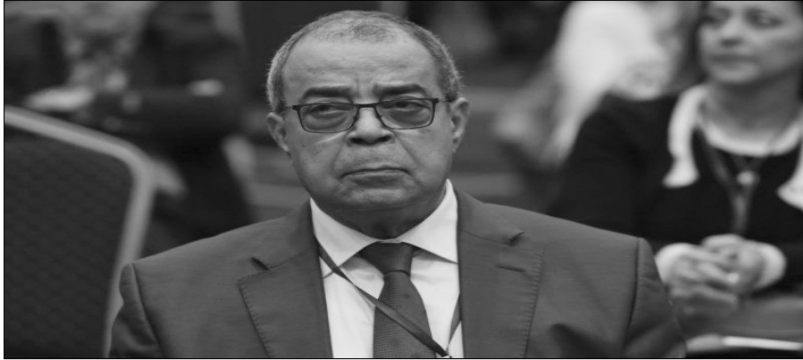
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

AFFAIRE DE CORRUPTION :

L'ex-ministre Ali Aoun condamné à 5 ans de prison

Le pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a rendu lundi, un verdict lourd dans une affaire de corruption impliquant plusieurs anciens responsables et opérateurs économiques, au terme d'un procès suivi avec attention.



Par Amina L.

L'ancien ministre de l'Industrie et de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a été condamné à cinq (5) ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars. Son fils a également été condamné à six (6) ans de prison ferme dans le cadre de la même affaire, liée à des soupçons de transactions irrégulières et de marchés controversés. Selon le jugement prononcé, l'affaire porte sur des opérations suspectes conclues au sein du groupe public sidérurgique IMETAL, basé à Annaba, notamment dans les segments liés à la vente et à l'achat de ferraille ainsi que de résidus de cuivre. Les investigations judiciaires ont mis en évidence de fortes présomptions

de manipulation des prix et de possibles atteintes aux deniers publics. Dans le même dossier, le tribunal a prononcé des peines différenciées à l'encontre des autres mis en cause. L'homme d'affaires surnommé « Nou-nou Manita » a écopé de dix (10) ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars. Le PDG du complexe sidérurgique d'El Hadjar, Karim Boulaouine, a été condamné à trois (3) ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars, tandis que le directeur général de l'Entreprise nationale de fonderie « Fondal », Salah Nouredine, a reçu la même peine. D'autres prévenus, dont des opérateurs économiques et responsables d'organisations privées, ont été condamnés à des peines de cinq (5) ans de prison ferme, avec des

amendes similaires. À l'inverse, plusieurs cadres et dirigeants d'entreprises, notamment dans les secteurs pharmaceutique et de l'importation automobile, ont bénéficié d'un acquittement. L'ancien ministre était poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont la dilapidation de deniers publics, l'abus de fonction et d'influence, ainsi que la perception d'avantages indus. Ces faits auraient été commis dans le cadre de la gestion et de l'attribution de marchés publics liés à des activités industrielles stratégiques. Le procès, ouvert le 8 avril dernier, avait été mis en délibéré avant que le verdict ne soit prononcé ce lundi par la juridiction spécialisée, dans une affaire qui continue de susciter un vif intérêt au sein de l'opinion publique en raison de la sensibilité des secteurs concernés.

Installation d'une commission nationale d'évaluation depuis Batna

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a procédé, à Alger à l'installation de la Commission nationale d'évaluation chargée de la normalisation et de l'accréditation des établissements de santé. Cette instance a pour mission de mettre en place un référentiel national de qualité, d'évaluer

les performances des structures sanitaires publiques et privées, et de contribuer à l'amélioration continue des services de santé. À cette occasion, le ministre a souligné que cette démarche vise à renforcer la qualité de la prise en charge des patients et à aligner le système de santé national sur les standards

internationaux, dans une logique d'efficacité et de modernisation. La commission regroupe des représentants de l'administration centrale, des professionnels de la santé ainsi que des experts, afin de garantir une approche globale de l'évaluation et de l'accréditation des établissements. **A L**

PHOSPHATE INTEGRÉ :

Le président fixe mars 2027 pour le lancement des exportations

Le projet du phosphate intégré à l'est du pays a fait l'objet d'un examen approfondi lors de la réunion du Conseil des ministres, consacrée au suivi des grands projets miniers structurants inscrits dans la stratégie nationale de diversification économique. À cette occasion, le Président de la République a donné des instructions précises visant l'accélération de la réalisation et la mise en exploitation de ce projet stratégique, en fixant comme échéance maximale mars 2027 pour le démarrage des opérations d'exportation du phosphate. Selon un communiqué de la Présidence de la République, le Chef de l'État a chargé le ministre du secteur de veiller au respect strict de ce calendrier, considéré comme un objectif économique prioritaire dans le cadre de la transformation du secteur minier en levier de croissance et de création de richesses. Le Président de la République a réaffirmé, dans ce contexte, la volonté des pouvoirs publics de faire du secteur des mines un pilier de l'économie nationale, à même de contribuer à la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et à l'ancrage d'un modèle économique diversifié et productif. Dans le prolongement de ces orientations, le Chef de l'État a insisté sur la nécessité d'achever les infrastructures portuaires liées au projet, notamment le quai minier du port d'Annaba, dont la mise en service est également prévue pour mars 2027. Il a également ordonné le lancement des unités de traitement des matières premières issues du gisement de Bled El Hadba, ainsi que la réalisation d'espaces de stockage d'urée et d'ammoniac, dans le strict respect des normes techniques et des standards internationaux en vigueur. Le Président de la République a, en outre, souligné l'importance d'une mise en œuvre rigoureuse des exigences de sécurité liées à la manipulation et au stockage de ces produits industriels stratégiques. **Kamel**

UNION INTERPARLEMENTAIRE :

Boughali salue l'élection d'Anda Filip au poste de SG

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a adressé ses félicitations à Anda Filip suite à son élection au poste de Secrétaire générale de l'Union interparlementaire (UIP), a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Éluë à la majorité absolue des voix des parlementaires du monde, la nouvelle Secrétaire générale devient la première femme à accéder à cette haute fonction au sein de l'organisation interparlementaire mondiale. Dans son message, M. Boughali lui a exprimé ses vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités, souhaitant que son mandat contribue au renforcement de la coopération parlementaire internationale et à la promotion du dialogue entre les institutions législatives. Par ailleurs, le président de l'APN prend part aux travaux de la 217^e session du Conseil directeur de l'Union interparlementaire, qui se tiennent en Turquie, où il a participé au processus d'élection du nouveau Secrétaire général. Il a également assisté à la dernière journée de la 152^e Assemblée générale de l'UIP, organisée à Istanbul, consacrée à l'examen de plusieurs questions liées à la coopération parlementaire et aux défis internationaux actuels. **Nadine**



UE - entité sioniste : la rupture en débat

Par Amina L.

La position annoncée par le gouvernement espagnol, visant à demander la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et l'entité sioniste, marque une nouvelle étape dans les débats européens autour des relations avec Tel-Aviv, dans un contexte international marqué par une intensification des tensions au Moyen-Orient et une remise en question de certains partenariats stratégiques. Le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, a en effet affirmé l'intention de son gouvernement de proposer à ses partenaires européens une réévaluation de cet

accord, en invoquant le non-respect des dispositions relatives aux droits de l'homme. L'accord d'association, entré en vigueur en 2000, repose en théorie sur une clause conditionnant la coopération au respect des principes fondamentaux du droit international et des droits humains. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large au sein de certains États membres de l'UE, où émergent des voix appelant à une lecture plus stricte des engagements contractuels conclus avec l'entité sioniste. Elle intervient dans un contexte particulièrement tendu, marqué par la poursuite de la guerre à Gaza et l'intensification des opérations militaires dans la région, qui continuent de susciter de vives réactions sur la scène internationale. Depuis plusieurs mois, Madrid a adopté une posture diplomatique plus critique à l'égard des actions de l'entité sioniste, rejoignant ponctuellement d'autres capitales européennes dans des démarches appelant à un réexamen des relations bilatérales. Cette évolution traduit une volonté affichée de replacer les considérations relatives au droit interna-

tional au cœur des politiques étrangères européennes. Dans le même temps, cette position a suscité des réactions vives de la part de l'entité sioniste, qui rejette ces initiatives et accuse leurs promoteurs de parti pris politique. Ces échanges illustrent la profondeur des divergences qui traversent aujourd'hui les relations entre plusieurs États européens et Tel-Aviv, sur fond de guerre prolongée et de crise humanitaire persistante. Au-delà du cas espagnol, cette initiative relance le débat au sein de l'Union européenne sur l'application effective des clauses relatives aux droits de l'homme dans les accords internationaux. Elle met également en lumière les tensions entre impératifs diplomatiques, considérations économiques et exigences normatives du droit international. Dans ce contexte, l'avenir de l'accord d'association UE-entité sioniste apparaît désormais comme un sujet de discussion politique à part entière au sein des instances européennes, reflétant les recompositions en cours dans les rapports entre l'Europe et son environnement régional.

RÉGULARISATION DES DRONES :

Le MDN appelle les propriétaires à se conformer avant le 30 avril

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé la poursuite de l'opération de régularisation administrative des drones détenus par les particuliers, les entreprises et les institutions, dans le cadre du dispositif national d'encadrement de l'usage de ces aéronefs sans pilote.



Par Amina L.

Dans un communiqué, le MDN précise que cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la déclaration et à l'enregistrement des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord, conformément à la législation en vigueur. L'objectif est d'assurer un usage encadré de ces équipements, garantissant la sécurité des personnes et des biens, ainsi que la préservation de l'ordre public. Le Centre national des systèmes d'aéronefs sans pilote à bord poursuit, à cet effet, ses mis-

sions d'accueil et d'orientation des citoyens ainsi que des opérateurs publics et privés concernés. Des équipes spécialisées sont mobilisées afin d'accompagner les usagers dans les démarches de régularisation, à travers des explications techniques et administratives visant à faciliter la mise en conformité. Le ministère souligne que toutes les conditions organisationnelles et logistiques ont été réunies pour assurer le bon déroulement de cette opération, qui s'inscrit dans une démarche progressive de structuration de l'usage des nouvelles technologies aériennes sur le territoire national. Par ailleurs, le MDN

appelle l'ensemble des détenteurs de drones n'ayant pas encore procédé à leur déclaration à se rapprocher du centre compétent avant le 30 avril en cours. Cette échéance constitue un délai réglementaire pour finaliser les procédures d'enregistrement et permettre l'utilisation des appareils dans un cadre légal, ce qui est à des fins professionnelles ou de loisirs. Le ministère de la Défense nationale réaffirme, à travers cette démarche, sa volonté de renforcer le contrôle et l'organisation de l'utilisation des drones, en adéquation avec les exigences de sécurité et les impératifs de régulation du domaine aérien.

BEM ET BAC 2026

Le calendrier officiel des examens dévoilé

Le ministère de l'Éducation nationale a rendu public le calendrier officiel des épreuves du Brevet denseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, session 2026, fixant ainsi les dates et les modalités d'organisation des deux principaux examens nationaux. Cette programmation, élaborée par l'Office national des examens et concours (ONEC), vise à assurer un déroulement harmonieux des épreuves à travers l'ensemble des centres d'examen du territoire national, conformément à un dispositif organisationnel précis. Les épreuves du BEM débuteront le 19

mai 2026. Les candidats entameront la première journée par l'épreuve de langue arabe, suivie des sciences physiques et technologie, puis de l'éducation islamique et de l'éducation civique en session de l'après-midi. La deuxième journée, le 20 mai, sera consacrée aux mathématiques et à la langue anglaise, tandis que l'après-midi verra le déroulement de l'épreuve d'histoire-géographie. Le 21 mai, les candidats seront évalués en langue française et en sciences de la nature et de la vie durant la matinée. L'après-midi sera réservé à la langue amazighe. Les

épreuves s'étaleront selon un emploi du temps rigoureux, réparti entre sessions matinales et après-midi. Concernant l'examen du baccalauréat, les épreuves se dérouleront du 7 au 11 juin 2026, selon un calendrier arrêté par les autorités compétentes, couvrant l'ensemble des filières. À travers cette organisation, le ministère de l'Éducation nationale réaffirme sa volonté de garantir des conditions optimales de déroulement des examens, tout en assurant l'égalité des chances entre tous les candidats et une gestion rigoureuse à l'échelle nationale. **A L**

DÉCÈS DU PR CHEMS EDDINE CHITOUR :

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du Pr Chems Eddine Chitour, suite à son décès, rendant hommage à une figure académique et scientifique de premier plan. Dans son message, le Chef de l'État a exprimé sa profonde émotion face à cette disparition, soulignant que l'Algérie perd l'un de ses éminents universitaires, dont le parcours scientifique et intellectuel a marqué durablement le paysage académique national. Le Président Tebboune a mis en avant les contributions du défunt

dans le domaine de la recherche scientifique, précisant que ses travaux constituent des références pour les étudiants et les chercheurs, et demeurent largement exploités dans les milieux universitaires et les centres spécialisés. Le défunt a également occupé des responsabilités au sein de l'exécutif en tant que ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, avant d'être nommé membre du Conseil de la Nation. Tout au long de son parcours, il s'est distingué par une compétence scientifique reconnue, une expertise affirmée et un en-

gagement constant au service de la nation. En cette douloureuse circonstance, le Président de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches, ainsi qu'à la communauté universitaire et à ses collègues au sein du Conseil de la Nation, leur exprimant sa profonde compassion. Il a enfin prié Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et d'apporter réconfort et patience à ses proches, concluant par la formule de foi : « À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons ». **Ismain**

INNOVATION :

Lancement d'un cluster national pour l'IA et la cybersécurité

Un premier cluster universitaire spécialisé dans l'intelligence artificielle (IA) et la cybersécurité a été officiellement lancé, au niveau du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah, marquant une nouvelle étape dans la structuration de l'écosystème national de l'innovation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du mécanisme national de soutien à l'innovation et au développement des start-up, visant à renforcer les passerelles entre l'université et le secteur économique, à travers la mise en place de structures d'accompagnement dédiées aux projets technologiques à forte valeur ajoutée. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, illustrant l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à ce chantier stratégique. Ce nouveau modèle de cluster se distingue par son ouverture, permettant l'intégration de start-up issues aussi bien de l'université que de l'écosystème entrepreneurial national. Une approche destinée à favoriser la synergie entre les compétences académiques et les initiatives économiques innovantes. Selon les explications fournies, cette structure vise à stimuler la dynamique d'innovation au sein des établissements universitaires, à renforcer la compétitivité des start-up et à améliorer leur capacité de création de valeur dans des secteurs stratégiques, notamment l'IA et la cybersécurité. Le ministre de l'Enseignement supérieur a qualifié cette initiative d'étape importante dans la mise en œuvre de la politique nationale de valorisation de la recherche scientifique et de l'innovation, annonçant la généralisation progressive de ce type de clusters à l'ensemble des universités du pays dans les prochaines semaines. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance a souligné que ce premier cluster est le fruit d'un travail conjoint entre les différents secteurs concernés, ayant abouti à la mise en place d'un cadre organisationnel et réglementaire favorable au développement des start-up. **Nadine**

RENFORCEMENT DU PARC AGRICOLE NATIONAL :

1850 tracteurs et 531 moissonneuses-batteuses annoncés

Le parc national de mécanisation agricole vient d'être renforcé par l'acquisition de 1850 tracteurs et 531 moissonneuses-batteuses, a annoncé à Constantine le directeur général d'Agrodrive, Benyoucef Derkaoui, lors d'une rencontre régionale consacrée à la modernisation de la filière céréalière. Sur ce volume, 331 moissonneuses-batteuses sont issues de la production nationale avec un taux d'intégration estimé à 75%, tandis que 200 unités supplémentaires seront importées afin de compléter les besoins du marché. Cette opération s'inscrit dans une stratégie visant à améliorer les performances du secteur agricole et à réduire les pertes enregistrées lors des campagnes de récolte. Le responsable a également mis en avant un programme de formation destiné aux conducteurs de machines agricoles relevant des coopératives de céréales et de légumes secs. Celui-ci porte sur la conduite, le réglage de précision et la maintenance des équipements, avec pour objectif de réduire les pertes de production à un niveau compris entre 3 et 5%, soit un potentiel de récupération estimé à près de 40.000 tonnes de céréales par an. Selon les intervenants du secteur, un diagnostic national a révélé la vétusté d'une grande partie du parc de matériel agricole, ce qui a rendu nécessaire l'adoption de mesures urgentes de modernisation afin d'améliorer les rendements et de lever les contraintes techniques sur le terrain. Dans le même cadre, le ministère de l'Agriculture a lancé des dispositifs d'accompagnement, dont le « crédit fournisseur » destiné à faciliter l'accès aux produits phytosanitaires sans avance de paiement. Une mesure qui vise à lutter contre les pertes de récoltes, parfois estimées jusqu'à 40% en raison des maladies des cultures. **Kamel**

BULGARIE

L'ex-président prorusse Radev remporte les législatives

Un ex-président vainqueur des législatives en Bulgarie, et avec une majorité. Roumen Radev, qui appelle à renouer le dialogue avec la Russie, a remporté la majorité au Parlement bulgare, selon des résultats électoraux quasi définitifs publiés lundi 20 avril.



Par Nadine

Cette situation pourrait mettre fin à l'instabilité politique en Bulgarie après huit scrutins législatifs en cinq ans. La formation de Roumen Radev, Bulgarie progressiste, a obtenu 44,7 % des voix, d'après ces résultats portant sur 96,4 % des bulletins dépouillés à l'issue du scrutin de dimanche, ce qui le place en bonne voie pour décrocher quelque 130 sièges sur les 240 que compte le Parlement. La présidence après huit scrutins législatifs, a obtenu 44,7 % des voix, d'après ces résultats portant sur 96,4 % des bulletins dépouillés à l'issue du scrutin de dimanche, ce qui le place en bonne voie pour décrocher quelque 130 sièges sur les 240 que compte le Parlement. La présidence russe a salué lundi les appels au dialogue lancés par Roumen Radev qui souhaite rétablir les liens avec la Russie. "Bien évidemment, nous voyons d'un bon œil les propos de M. Radev, (...) ainsi que ceux de certains autres dirigeants européens concernant leur volonté de résoudre les pro-

blèmes par le dialogue", a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, aux journalistes, dont ceux de l'Agence France-Presse (AFP), lors de son point de presse quotidien. Cette victoire écrasante marque la première majorité parlementaire absolue pour une formation en Bulgarie depuis 1997, et offre au pays des Balkans la possibilité de former un gouvernement stable. Bulgarie progressiste devance largement les conservateurs du parti Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie (GERB) de l'ancien Premier ministre Boiko Borissov, qui dirigeaient le précédent gouvernement, et les libéraux de Nous continuons le changement-Bulgarie démocratique (PP-DB), qui enregistrent respectivement 13,4 % et 12,9 % des voix. "Nous avons surmonté l'apathie", s'est réjoui Roumen

Radev, ancien général et pilote de chasse de 62 ans, devant ses soutiens dimanche. Partisan de la reprise du dialogue avec Moscou, le futur chef de gouvernement a affirmé que son pays "fera des efforts pour poursuivre sa voie européenne". "Mais croyez-moi, une Bulgarie forte et une Europe forte ont besoin d'esprit critique et de pragmatisme." Avant le scrutin, il avait déclaré partager le refus de la Hongrie et de la Slovaquie d'envoyer des armes en Ukraine, en guerre contre l'invasion russe, estimant "ne pas voir l'intérêt pour son pays, pauvre, de payer". Mais celui qui n'a cessé également de faire valoir les avantages tirés de l'Union européenne (UE) par son pays de 6,5 millions d'habitants depuis son adhésion en 2007 a exclu de faire jouer son droit de veto pour bloquer les décisions du bloc.

également à renforcer leur Accord de partenariat économique global, en vigueur depuis 2010. Selon le ministère indien des Affaires étrangères, le commerce bilatéral est passé de 14,2 milliards de dollars (environ 12 milliards d'euros) au moment de son entrée en vigueur à 26,89 milliards de dollars en 2024-2025, soit une hausse de près de 90%. A L

POUR RENFORCER LA COOPÉRATION BILATÉRALE :

Le président sud-coréen en Inde

Le président sud-coréen, Lee Jae Myung, et le Premier ministre indien, Narendra Modi, entendent renforcer les relations entre les deux pays à l'occasion de leur rencontre à New Delhi, lundi 20 avril, selon l'AFP. Les discussions entre les deux dirigeants ont porté notamment sur l'approfondissement de la coopération bilatérale dans des secteurs comme la construc-

tion navale, le commerce, les investissements et l'intelligence artificielle, a indiqué le ministère indien des Affaires étrangères dans un communiqué. Pour sa première visite officielle en Inde, Lee était accompagné de son épouse Kim Hea Kyung et d'une importante délégation composée de ministres et de dirigeants d'entreprises. Les deux pays cherchent

ESPAGNE

La venue de l'opposante vénézuélienne Machado critiquée

Un déplacement qui ne passe pas. L'opposante vénézuélienne, et Prix Nobel de la paix en 2025, María Corina Machado, est venue en tant que « cheffe d'une faction idéologique » à Madrid, où elle s'est entretenue uniquement avec les dirigeants de l'opposition de droite et d'extrême droite, mais pas avec le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez, « une erreur », a critiqué lundi le gouvernement espagnol. « Elle a choisi d'agir comme une dirigeante idéologique et c'est pour cela qu'elle a décidé de ne rencontrer qu'une partie du spectre politique espagnol », a fustigé le ministre des Affaires étrangères José Manuel Albares, à la radio publique espagnole. « Si María Corina Machado veut venir à Madrid comme cheffe d'une faction idéologique, je pense sincèrement que c'est une erreur », a-t-il poursuivi. « Quand il s'agit d'une faction d'extrême droite, c'est une erreur encore plus grande ». María Corina Machado, qui est arrivée jeudi en Espagne après un passage en France, a refusé de s'entretenir avec le Premier ministre socialiste, Pedro Sánchez, jugeant une rencontre « pas opportune ». Le dirigeant espagnol a, lui, assuré que « les portes du palais de La Moncloa [le lieu de résidence à Madrid du chef du gouvernement] étaient ouvertes » à l'opposante vénézuélienne. « Il n'y avait aucun problème pour la rencontrer à n'importe quel niveau, y compris, bien entendu, avec le chef du gouvernement », a répété lundi José Manuel Albares. María Corina Machado, qui a réuni samedi dans le centre-ville de Madrid plusieurs milliers de partisans, avait déploré le manque, selon elle, de « dénonciation publique des violations des droits de l'homme » au Venezuela de la part du gouvernement espagnol « et de demande de libération des prisonniers politiques ». Ismain

MAROC - ENTITÉ SIONISTE

Nouvelle manifestation pour réclamer la fin de la normalisation

Une imposante manifestation a eu lieu à Rabat pour réclamer la fin du processus honteux de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste et réitérer le soutien du peuple marocain à la Palestine, en proie à des violations et des agressions systématiques de la part de l'occupant. Réunis à la place « Bab El Had », avant de sillonner les principales artères de Rabat, les manifestants ont soulevé tout au long de leur parcours des drapeaux palestiniens et des pancartes rejetant la poursuite de la normalisation des relations entre le Makhzen et l'entité sioniste qui poursuit ses crimes contre le peuple palestinien. « A bas la normalisation », « Non à l'occupation et au sionisme », « Ghaza affamée », scandaient, entre autres, les manifestants, venus à l'appel du Groupe d'action nationale pour la Palestine. Outre le Groupe d'action nationale pour la Palestine, la manifestation a vu la participation de plusieurs formations politiques, dont le parti de la justice et du développement (PJD), le parti du Progrès et du socialisme (PPS), ainsi que l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM). Dans une allocution à cette occasion, le coordinateur national du Groupe d'action nationale pour la Palestine, Abdelhafid Sriti, a appelé « à la fin de la normalisation avec l'entité sioniste et à rompre toutes les relations avec l'occupant sioniste », exhortant le Makhzen « à emboîter le pas à certains pays de l'Union européenne qui ont décidé de mettre un terme à toute coopération avec l'entité sioniste ». De son côté, le coordinateur de l'initiative marocaine pour le soutien à la Palestine, Rachid Fellouli a indiqué que la manifestation d'aujourd'hui confirme la volonté du peuple marocain de « mettre fin à la normalisation et à toute coopération avec l'entité sioniste ». Kamel

CHINE

Xi Jinping affirme que le détroit d'Ormuz "doit rester ouvert"

Le président chinois, Xi Jinping, a affirmé lundi lors d'un appel téléphonique avec le prince héritier saoudien, Mohammad ben Salmane, que le détroit d'Ormuz devait « rester ouvert », selon un média d'Etat chinois. Après avoir annoncé vendredi l'ouverture du détroit, l'Iran est revenu samedi sur sa décision, ravivant les tensions avec les Etats-Unis avant l'expiration prochaine de leur cessez-le-feu. Téhéran a affirmé que le maintien du blocus américain des ports iraniens était le motif derrière la reprise du « strict contrôle » du détroit. « Le détroit d'Ormuz doit rester ouvert à la navigation normale. C'est dans l'intérêt commun des pays de la région et de la communauté internationale », a indiqué Xi Jinping à Mohammad ben Salmane, selon la télévision publique chinoise CCTV. « La Chine préconise un cessez-le-feu immédiat et global, soutient tous les efforts favorables au rétablissement de la paix, et reste attachée à la résolution des différends par des voies politiques et diplomatiques », a-t-il ajouté. Nadine

MOSTAGANEM

Offensive de développement à Achaacha

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement au niveau de la daïra de Achaacha, une série de visites d'inspection a été effectuée par Mme Benabdelkrim Nabila, cheffe de la daïra de Achaacha, accompagnée des maires des quatre communes relevant de cette circonscription administrative, à savoir : Achaacha, Khadra, Ouled Boughalem et Nekmaria, ainsi que des responsables des services techniques.



Par Belkacem

Ces sorties de terrain s'inscrivent dans une démarche de suivi rigoureux de l'état d'avancement des projets et de contrôle de leur conformité aux normes en vigueur, tout en veillant au respect des délais de réalisation.

Commune de Achaacha

Au chef-lieu de la daïra, plusieurs projets structurants ont été passés en revue, notamment :

L'extension des réseaux d'assainissement au niveau du hameau de Bagadia et à douar Ouled Azza ; L'entretien et la réhabilitation des routes communales n°11 et n°02, ainsi que des voies secondaires desservant les douars Zarraga et Ouled Tahar, sur un linéaire global dépassant 3 km ; La réfection des routes au niveau des douars Ghazailia et Mahada Des opérations d'aménagement urbain à Achaacha centre et à Charaifia.

Commune de Khadra

Dans la commune de Khadra, la délégation a inspecté plu-

sieurs projets à vocation vitale et structurante : La réalisation et l'extension des réseaux d'assainissement au profit du hameau de Dadas et de la ferme Si Qasmi ; L'entretien et la réhabilitation de plusieurs axes routiers, notamment à Zahaouriya, Mas'aid et Ouled Ali ; L'aménagement urbain du hameau de Douailia ; L'extension du réseau d'alimentation en eau potable à travers différents hameaux ; La réalisation d'un terrain de proximité au centre de Khadra.

Commune d'Ouled Boughalem

Au niveau de cette commune, les projets inspectés concernent principalement : L'extension du réseau d'alimentation en eau potable au centre et dans les zones rurales ; La réhabilitation des routes communales n°03 et n°01 ainsi que des voies secondaires reliant plusieurs douars ; L'aménagement du centre culturel « chahid Ben Fada » ; La réalisation d'un marché de proximité ; Le renforcement et la modernisation de l'éclairage public.

Commune de Nekmaria

La tournée s'est poursuivie à Nekmaria, où plusieurs projets à dimension touristique et infrastructurelle ont été inspectés : L'aménagement du site naturel de la grotte des Farachih ; La réalisation d'un mur de protection et l'aménagement des abords du stade communal du 5 juillet 1962 ; La réhabilitation de la route communale n°07 reliant la route départementale n°52 au rond-point d'Ouled Bouazza ; L'entretien de la voie reliant le siège de la commune au terrain de sport ; Des opérations visant à désenclaver plusieurs douars, notamment Ouled Djelloul, Chakarnia, Sarara, Touaizia, Nafaisia et Ouled Tayeb. Au terme de cette tournée, la cheffe de daïra a insisté sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux, d'améliorer la qualité des réalisations et de lever les contraintes techniques éventuelles afin de garantir la mise en service des projets dans les meilleurs délais. Une fois achevés, ces projets devraient contribuer significativement à l'amélioration du cadre de vie des citoyens et au renforcement de l'attractivité des différentes communes de la daïra.

OPGI DE MOSTAGANEM

Poursuite de l'étude des dossiers de cession des biens publics

Les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem poursuivent l'examen des dossiers relatifs à la cession des logements publics locatifs et des locaux commerciaux déposés par les locataires souhaitant accéder à la propriété. Dans ce cadre, la commission de cession s'est réunie dimanche au siège de la direction générale de l'office afin d'étudier les demandes introduites au niveau des différentes unités administratives. La réunion a été présidée par le directeur général de l'OPGI, en présence du chef de la division de gestion et de maintenance du patrimoine, du responsable du service chargé de la cession des biens de l'État ainsi que des membres de la commission représentant les différentes structures administratives concernées. Au cours de cette séance de travail, plus de 120 dossiers de cession portant sur la régularisation et la vente de logements publics locatifs et de locaux commerciaux ont été examinés conformément aux dispositions du décret exécutif n°18-153 encadrant l'acquisition des biens immobiliers relevant du domaine de l'État. Cette opération s'inscrit dans la politique nationale visant à permettre aux locataires de devenir propriétaires de leurs biens dans un cadre légal organisé, tout en assurant une gestion transparente du patrimoine immobilier public. Les responsables ont également souligné l'importance d'accélérer le traitement des demandes afin de répondre aux attentes des citoyens et de faciliter les procédures administratives liées à la régularisation foncière. Cette dynamique traduit la volonté de moderniser la gestion du parc immobilier public et d'améliorer la qualité du service public offert aux usagers à travers une prise en charge efficace et continue des dossiers de cession.

Tayeb Bey Abdelkader

EMIGRATION CLANDESTINE À MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau de passeurs

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine par voie maritime, les éléments de la police relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem, notamment ceux de la police judiciaire, ont réussi au cours de la semaine écoulée à déjouer une tentative d'émigration illégale et à interpellier quatre (04) individus originaires de différentes wilayas de l'Ouest et de l'Est du pays, a indiqué un communiqué rendu public. Les mis en cause sont impliqués dans une affaire d'organisation de sortie illégale du territoire national contre rémunération financière, avec saisie d'une somme d'argent. L'affaire remonte à une patrouille effectuée au centre-ville de Mostaganem, au cours de laquelle un individu a été interpellé. Les investigations ouvertes à son encontre ont révélé qu'il s'apprêtait à quitter clandestinement le territoire national par voie maritime, en contrepartie d'une somme d'argent convenue avec un groupe de personnes. Les enquêtes approfondies ont permis d'identifier ses complices et de procéder à leur arrestation à bord d'un véhicule, avec la saisie d'une somme estimée à 200 millions de centimes. Après coordination avec le parquet territorialement compétent et sur la base d'un mandat de perquisition électronique, il a été établi que les membres de ce réseau organisaient une opération d'émigration clandestine à partir de l'une des plages de Mostaganem, chacun jouant un rôle précis dans le recrutement, l'acheminement et la logistique. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent. **B. Adda**

MOSTAGANEM

Le CFPA Krechiche abrite une session de formation au profit de 20 artisans

Dans le cadre du partenariat entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, le centre de formation professionnelle Krechiche Bende-hiba a abrité une session de formation au profit de 20 artisans, qui se poursuivra jusqu'au 30 avril 2026. Cette formation vise à soutenir le secteur du tourisme en renforçant les capacités des artisans en matière de marketing et de promotion des produits artisanaux afin de les rendre plus attractifs pour les touristes. Elle a également pour objectif d'améliorer les compétences en communication et la valorisation du produit local, tout en mettant en avant l'artisanat comme un élément essentiel dans la dynamisation du tourisme et le soutien à l'économie locale de manière durable et efficace.

Zakaria D.

ORAN

Le DG des douanes visite plusieurs structures

Le directeur général des douanes, le général-major M. Abdelhafid Bakhoucha, a effectué une visite de travail dans la wilaya d'Oran, en compagnie du wali, M. Ibrahim Ouchène, selon des communiqués rendus publics.



Par B. Adda

En effet, le directeur général, s'est d'abord rendu au projet d'aménagement du nouveau site des services des douanes dans la commune d'El Kerma, à proximité de la route nationale n°04, où il a inspecté l'état d'avancement des travaux de cette infrastructure, inscrite dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des services douaniers, en vue d'améliorer la qualité des prestations et l'efficacité du contrôle. Cette démarche

visé à améliorer la qualité des prestations fournies ainsi que l'efficacité des opérations de contrôle douanier au niveau de la wilaya d'Oran. Par ailleurs, dans une deuxième étape, accompagné du wali d'Oran, le directeur général des douanes, a visité le siège de la direction régionale des douanes d'Oran, où il a rencontré les cadres du secteur et suivi un exposé consacré au bilan des activités de cette structure. Enfin, la visite s'est achevée au niveau de l'inspection des divisions au siège des services des douanes au port d'Oran, où une inspection sur le terrain des équipe-

ments de scanners, ainsi que le terminal du contrôle final des conteneurs a été effectuée. À cette occasion, le directeur général a donné des instructions visant à accélérer les opérations de dédouanement des marchandises, en particulier celles à large consommation et à caractère stratégique. Il a également insisté sur le renforcement de l'accompagnement des opérateurs économiques dans le respect du cadre légal, ainsi que sur l'importance de la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer la fluidité des opérations.

RELIZANE

Examen du dossier de l'assainissement du foncier agricole

Le wali de Relizane, M. Kamel Berkane, a présidé, dimanche, au siège de la wilaya, une réunion de la commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'État, dans ses différentes formules d'attribution et d'exploitation, a indiqué un com-

munique rendu public. La rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général de la wilaya, des chefs de dairas de El Hamadna, Yellel et El Matmar, ainsi que des directeurs des services agricoles, de l'hydraulique, de la réglementation et des affaires générales, des représentants de l'Of-

fice national des terres agricoles, des Domaines, du cadastre et de la conservation foncière, en plus du président de la chambre de l'agriculture. La réunion a été consacrée au suivi de l'état d'avancement de l'opération d'assainissement et à la situation du traitement des dossiers. **A Raouf**

EL-BAYADH

8 blessés dans une collision entre un camion et un bus

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Bayadh, sont intervenus dimanche à 13h59, pour un accident de la circulation impliquant un camion et un bus de transport de

voyageurs, sur la route nationale n°47, dans la commune et daïra d'El Bayadh, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait huit blessés légers, qui ont été pris en

charge sur place puis transportés à l'hôpital local. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **AR**

BETHIOUA (ORAN)

La police sensibilise contre les fléaux sociaux

Dans le cadre de la poursuite des campagnes de sensibilisation pour la prévention des risques liés aux fléaux sociaux, les services de police de la sûreté de daïra de Bethioua, dans la wilaya d'Oran, ont organisé une action de sensibilisation aux

dangers de la drogue et des psychotropes, ainsi qu'à l'usage négatif des réseaux sociaux, au profit des étudiants de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle « Chahid Ayed El Haouas » de Bethioua, a indiqué un communiqué

rendu public. Cette initiative vise à renforcer la culture de prévention au sein des jeunes et à les sensibiliser aux comportements à risque, contribuant ainsi à promouvoir un environnement social plus sain et plus sécurisé. **B. Adda**

ORAN

Vaste opération de police et plusieurs arrestations

Dans le cadre d'une vaste opération de perquisition menée en coordination avec les services de police des (06, 13, 14, 19, 22) suretés urbaines et la sûreté de la police judiciaire de la wilaya, les services de la sûreté de la wilaya d'Oran, ont poursuivi leurs efforts pour lutter contre la criminalité urbaine et purifier les quartiers des personnes recherchées et des activités illicites, a indiqué un communiqué rendu public. Cette opération a ciblé les points noirs et foyers de criminalité dans le secteur de compétence et a permis le contrôle de 74 personnes après vérification d'identité et étude approfondie de leur situation, l'arrestation de 05 personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt, de 08 personnes recherchées pour exécution de jugements judiciaires, ainsi que de 12 autres impliquées dans des affaires liées aux stupéfiants, substances psychotropes et port d'armes blanches interdites. L'opération a également permis la saisie de quantités de drogue et de psychotropes prêtes à la vente, le contrôle de 38 véhicules avec établissement de 25 infractions routières, le contrôle de 25 motocyclettes avec 08 infractions et la mise en fourrière de 03 motos, ainsi que la vérification de 16 commerces avec prise des mesures légales à l'encontre des contrevenants. **B. Adda**

TISSEMSILT

Une nouvelle avancée dans le stockage des céréales

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, données, lors de sa récente visite de terrain, les travaux d'aménagement extérieur du projet de réalisation d'un silo de stockage de céréales ont été lancés dans la zone de Sidi Mansour, commune de Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt, a indiqué un communiqué rendu public. Par ailleurs, la réception de ce silo, d'une capacité de 20.000 tonnes, est prévue prochainement à ajouté le communiqué. Cette infrastructure vient renforcer le réseau des structures de stockage des céréales au niveau de la wilaya. Les autorités locales veillent également à la concrétisation de neuf centres de proximité et de deux silos de stockage à travers plusieurs communes, en vue d'augmenter les capacités stratégiques de stockage et de contribuer à la sécurité alimentaire. Il est à noter que la réalisation de ce nouveau silo métallique s'inscrit dans le cadre des investissements dont a bénéficié la wilaya ces dernières années, conformément au programme de M. le président de la République, visant à assurer la sécurité alimentaire et à soutenir la production nationale de céréales à travers un accompagnement adapté des agriculteurs. **A Raouf**

EL-BAYADH

Saisie de près de 2.600 capsules de prégabaline

Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et aux psychotropes à travers le territoire de compétence de la sûreté de wilaya d'El-Bayadh, la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues et de psychotropes, relevant du service de la police judiciaire, a procédé à l'arrestation d'un individu de 24 ans, originaire de Labiodh Sidi Cheikh, impliqué dans la commercialisation de ces substances, et à la saisie de 2 594 comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a été menée sur la base d'informations faisant état de l'introduction d'une quantité de psychotropes vers le chef-lieu de wilaya en vue de leur écoulement parmi les jeunes. Exploitant ces renseignements et en coordination avec le parquet territorialement compétent, un dispositif sécuritaire a été mis en place, permettant l'interpellation du suspect et la saisie de 2 594 capsules de prégabaline 300 mg. Un dossier judiciaire a été constitué à son encontre, lequel, a été présenté devant le parquet près le tribunal de Labiodh Sidi Cheikh. **B. Adda**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
NIF-DHW = 098.127019000436

Avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° 06/2026

Opération: Renforcement en AEP des localités à travers les Communes d'Oued El Kheir et Sou affia à partir du système de dessalement (Wilaya de Mostaganem).

La Direction de L'hydraulique de la Wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des projets suivants:

Projets	Conditions d'éligibilités
Lot N°01: Renforcement en AEP douar Mekhatria (Conduite de refoulement et réseau de distribution) - Commune de O/EI Kheir.	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Deux (II) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 10.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet d'AEP (Fourniture et pose de conduite PEHD différent diamètres, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>
Lot N°02: Réalisation d'une Station de pompage douar Mekhatria (G.C et équipement) - Commune de O/EI Kheir.	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité et possédant le code 34-709.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 40.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet de réalisation d'une station de pompage ou relevage, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>
Lot N°03: Renforcement en AEP douar Guemania (Conduite de refoulement et réseau de distribution) - Commune de O/EI Kheir.	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Deux (II) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 10.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet d'AEP (Fourniture et pose de conduite PEHD différent diamètres, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>
Lot N°04: Réalisation d'une Station de pompage douar Guemania (G.C et équipement) - Commune de O/EI Kheir.	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité et possédant le code 34-709.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 40.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet de réalisation d'une station de pompage ou relevage, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>
Lot N°05: Renforcement en AEP des douars Sid Ahmed et Lahouedj à partir du système de dessalement (Equipement d'une station de pompage et conduite de refoulement) - Commune de Souaffia.	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Quatre (IV) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 60.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet d'AEP (Fourniture et pose de conduite PEHD différent diamètres, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>
Lot 06: Réalisation deux réservoirs Semi-enterré 2X400m ³ partie haute de Souaffia - Commune de Souaffia	<p>1-Capacités professionnelles: Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (III) ou plus, activité principale Hydraulique en cours de validité.</p> <p>2-Capacités financières: Avoir un cumul de chiffre d'affaire des 03 dernières années (2022-2023-2024) supérieur ou égale à 20.000.000,00 DA, visés par les services des impôts.</p> <p>3-Capacités techniques: Avoir réalisé au moins un projet de réalisation d'un réservoir 200 m³ semi-enterré ou plus, justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence délivrées par le service contractant durant les dix (10) dernières années.</p>

Le Dossier de cahier des charges est retiré par le soumissionnaire ou le candidat ou par leur représentant dès la parution du présent avis d'appel d'offre auprès de la Direction de L'hydraulique de la wilaya de Mostaganem (bureau des marchés) sise à la cité commandant Zaghoul-27000 Mostaganem (Tél : 040.31.56.78/35, Fax: 040.31.55.21) ou E-mail : dhmosta27@gmail.com.

Le dossier du cahier des charges comprend les documents suivants : dossier candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 06/2026- l'objet de l'appel d'offres.

1- Le dossier de candidature: La déclaration de candidature; La déclaration de probité; Les statuts pour les sociétés, Attestation de dépôt légal des comptes sociaux 2024, les pouvoirs du (ou des) signature (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur (le cas échéant), Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, Registre de commerce (électronique) - Numéro d'identification fiscale (N.I.F) ou N.I.S- Extrait de rôle, certificat de Qualification et de classification professionnels, les bilans des trois (03) années (2022-2023-2024), Les moyens Humains, Les moyens matériels, Références professionnelles.

2- L'offre Technique: La déclaration à soussigner ; le cahier des charges - L'instruction au soumissionnaire - Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) - Planning d'exécution des travaux - Mémoire technique justificatif.

3- L'offre Financière: La lettre de soumission. Le bordereau des prix unitaires (BPU); Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

NB : Se référer à l'article 07 de l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des pièces exigées.

La durée de préparation des offres est de 15 Jours à compter à la première publication de cet avis. Les offres devront être déposées au niveau du bureau des marchés de la direction de L'hydraulique de la wilaya de Mostaganem cité Zaghoul-à compter de 10h30.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la direction de L'hydraulique de la wilaya de Mostaganem à 11H00, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville et de l'aménagement du territoire

Wilaya de Mascara.
Direction des Equipements Publics
N° .../D.E.P/ S.G.S/2026

MISE EN DEMEURE N°01

-Vu le décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, spécialement l'article N° :149.
-Vu le marché approuvé sous le N° 168/2025 en date du : 14/07/2025 visé par le contrôleur financier sous le N° 833en date du : 22/07/2025 portant : Réalisation d'un Collège Type B06 au niveau du site des 550 LPL+580LPA au pole 30H, commune de sig wilaya de mascara (cités d'habitats intégrés programme 2025).

Conclu avec l'entreprise ETB /TCE BENNACER ACHOUR Sise à Tiarret.

-Vu l'ODS de commencement des travaux et de notification du marché en date du 10/08/2025 sous le N° 115

- Vu le délai d'exécution des travaux (tranche ferme) de 10 mois.

-Vu l'envoi de BET N°74 en date du 16/11/2025.

-Vu l'envoi de SEP N°94 en date du 27/11/2025.

- Vu l'envoi de Chef Daira N°2669 en date du 01/12/2025.

-Vu la visite de Monsieur le wali en date du 11/04/2026.

Vu le retard enregistré par rapport au délai contractuel.

- Vu l'importance du projet.

-Vu la cadence très faible des travaux.

-Vu la discordance entre le taux d'avancement des travaux (30%) et le taux de consommation du délai contractuel 55%.

L'entreprise ETB /TCE BENNACER ACHOUR Sise à Tiarret est mise en demeure dans le but de :

-Accélérer le rythme des travaux.

-Rattraper le retard enregistré et achever le projet dans les meilleurs délais.

-Honorer vos engagements pour achever le projet.

-Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à quatre (04) Jours;

Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, la direction des équipements publics se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé.

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية سوسهران

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

(NIF : 40801500031086)

- Projet: travaux de dédoublement de la RN 108 entre El Hamoule et la limite de la wilaya d'Ain Temouchent

En conformité aux dispositions de l'article 195 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux public de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 3/SDIR/DTP/2025 relatif au projet suscitée que ce dernier a été attribué provisoirement est annulé :

n° du pli soumissionnaires	Montant de l'offre financière de la soumission (DA)	Montant de l'offre financière corrigé (DA)	Délai proposé	Observation	
06	SARL LOUFI PROJECTS	2 119 300 750,00	2 119 300 750,00	13 mois	L'attribution provisoire est annulée

LE DIRECTEUR

ALGER

Ouverture officielle du Mois du Patrimoine 2026

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, au Palais de la culture "Moufidi Zakaria" à Alger, l'ouverture officielle du Mois du Patrimoine (18 avril- 18 mai), à l'occasion duquel, un programme riche et varié a été élaboré au niveau des institutions culturelles et muséales à l'échelle nationale, afin de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'Algérie.



Par Sanae

La cérémonie d'ouverture du Mois du Patrimoine, placée cette année sous le slogan "Notre patrimoine...notre civilisation", a été marquée par la présence du ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, et du directeur général de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed, ainsi que de représentants des différents secteurs ministériels, institutions culturelles, et corps de sécurité. Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a indiqué que le programme du Mois du Patrimoine de cette année comprend plus 2120 activités culturelles programmées à travers le pays, dans le but de "renforcer les efforts de l'Etat en matière de protection et de valorisation de l'héritage algérien et de consacrer la responsabilité des géné-

rations dans la préservation de l'identité nationale". Et d'ajouter que la manifestation du Mois du Patrimoine "connaîtra une dynamique intellectuelle et internationale de haut niveau comprenant de grandes rencontres", notamment la première édition des rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, qui porteront sur la philosophie de Saint-Augustin, ainsi qu'un colloque international sur la manuscrit, et une troisième session de formation nationale au profit des magistrats, des corps de sécurité, et des douanes en vue de "renforcer la protection juridique des biens culturels". Dans ce cadre, Mme Bendouda a également annoncé le lancement d'un programme de réforme globale des musées, fondé sur une nouvelle vision faisant du musée "un acteur socio-économique et numérique", outre le lancement de projets de création de 10 musées publics nationaux, à leur tête le musée public national du théâ-

tre algérien, en hommage à la riche mémoire scénique nationale". Sur le plan international, la ministre a affirmé que "l'Algérie poursuit son combat culturel pour consacrer son identité, avec le dépôt en cours de dossiers importants auprès de l'UNESCO, portant notamment sur les itinéraires augustiniens, les mausolées royaux, ainsi que d'autres éléments tels que la blouse traditionnelle, le chant des meddahates et l'art du zellige, sans oublier les savoirs traditionnels comme la poterie artisanale, les jeux de réflexion et les systèmes d'irrigation ancestraux". Evoquant l'ancienneté, la richesse, la diversité et le rayonnement universel du patrimoine algérien, la ministre de la Culture et des Arts a estimé que "le monde a redécouvert la terre d'Algérie comme un carrefour de civilisations et un point de rencontre des cultures, à l'occasion de la visite du pape Léon XIV, souverain pontife du Vatican, effectuée ce mois-ci".

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER :

Arrêt temporaire de la station "Fouka 1"

La Société algérienne de dessalement de l'eau de mer (filiale du groupe Sonatrach) a annoncé, dans un communiqué, l'arrêt temporaire, à partir de dimanche pendant 4 jours, de la station de dessalement "Fouka 1" dans la wilaya de Tipaza, en raison des travaux de maintenance périodique. Cette opération, prévue du 19 au 22 avril et inscrite "dans le cadre du programme national de main-

tenance proactive de la société", vise à "améliorer la performance des équipements, à assurer leur disponibilité et à prévenir les pannes, notamment face à la hausse de la demande en eau durant la saison estivale", précise le communiqué. Cette intervention intervient dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme national coordonné avec l'Algérienne des eaux (ADE), englobant plu-

sieurs stations de dessalement à travers le pays, dans le but d'assurer la continuité du service, préserver les équipements et renforcer la disponibilité des installations, durant les périodes de pic", ajoute le communiqué. La société a souligné "son engagement à assurer un service public de haute qualité et à contribuer au renforcement de la sécurité hydrique", conclut la même source. **Rachid**

GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Le magazine "Iqraa" consacre un numéro à la visite du Pape en Algérie

Le magazine hebdomadaire numérique "Iqraa", édité par la Grande mosquée de Paris a consacré son dernier numéro à la visite officielle du Pape Léon XIV en Algérie, la qualifiant d'"Historique" symbolisant la coexistence et le dialogue inter-religieux. Dans son billet intitulé "Léon XIV en Algérie: et si l'autre était déjà nous", le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, présente lors de cette visite, est revenu sur le voyage du Pape, s'interrogeant "pourquoi une société musulmane accueille-t-elle le chef de l'Eglise catholique avec cette sérénité naturelle et cette chaleur sans mise en scène". "Peut-être parce qu'une société qui a traversé ce qu'a traversé l'Algérie, la colonisation, la guerre d'indépendance, la décennie de violence fratricide, et qui en est sortie sans perdre son sens de l'hospitalité, a compris quelque chose d'essentiel que les sociétés plus préservées n'ont pas encore appris: que l'identité véritable ne se défend pas, elle se vit", a-t-il estimé. M. Hafiz a souligné qu'en tant que Recteur de la Grande Mosquée de Paris, il est rentré de cette "expérience" avec une conviction qu'il ne peut pas taire. "La France a besoin d'entendre ce que l'Algérie vient de montrer. Non pas pour copier. Mais pour comprendre que ce qu'elle peine à construire, un espace où les appartenances coexistent sans s'affronter, n'est pas une utopie (...). Et que si l'islam y est une ressource pour le lien plutôt qu'un facteur de division, ce n'est pas malgré ses valeurs. C'est grâce à elles. Le pape l'a dit à sa manière, depuis la plus grande mosquée d'Afrique (Djamaa El-Djazair)". **Rachid**

ANNABA

Plus de 55 films de 20 pays au 6ème festival du film méditerranéen

Plus de 55 films, produits dans 20 pays, participeront à la 6ème édition du festival du film méditerranéen prévu à Annaba du 24 au 30 avril prochains avec, comme invité d'honneur, le cinéma égyptien, a indiqué le commissaire du festival, Mohamed Allal. M. Allal a précisé, lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Seybouse International, que cette édition donnera lieu à la projection, en première vision, de 13 films étrangers et de 53 films algériens. Différentes écoles du cinéma méditerranéen seront représentées lors de cet événement annuel, a-t-il ajouté, soulignant que le choix du cinéma égyptien en tant qu'invité d'honneur a été décidé en célébration du centenaire du grand cinéaste Youcef Chahine (1926-2008). Le programme prévu comprend, selon la même source, la projection, dans le cadre de la compétition officielle, de longs métrages, de courts métrages et de documentaires dans les salles du théâtre régional Azzedine-Medjoubi et de la cinémathèque d'Annaba, en plus de film hors compétition. L'événement donnera également lieu à l'organisation des "Journées d'Annaba pour l'industrie cinématographique", qui ont attiré 212 projets cinématographiques, ainsi qu'au lancement d'un "concours spécial" pour les films produits à l'aide des technologies de l'intelligence artificielle, avec la participation de 8 pays, "dans une démarche traduisant l'ouverture du festival aux transformations technologiques modernes", a ajouté M. Allal. **Sanae**

HADJ 2026

Reprise de la réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a annoncé, dans un communiqué, la reprise de l'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des hadjis inscrits auprès de l'Office et ce, depuis lundi. "L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtel à La Mecque, au profit des pèlerins inscrits auprès de l'ONPO, a repris lundi et ce, pour l'ensemble des vols restants, prévus du 11 mai jusqu'au dernier vol prévu le 21 mai 2026", précise la même source. L'opération de réservation s'effectue via le portail algérien du Hadj et l'application "Rakb Alhajji", conclut le communiqué". **Sanae**



TUBERCULOSE :

Comment savoir si je suis immunisé ?

La tuberculose est une maladie infectieuse majeure qui continue de représenter un défi pour la santé mondiale.

La tuberculose est une maladie infectieuse causée par une bactérie appelée *Mycobacterium tuberculosis* : elle a touché près de 10,6 millions de personnes à travers le monde en 2021. Cette bactérie, également connue sous le nom de bacille de Koch, se propage principalement par voie aérienne lorsqu'une personne infectée tousse, éternue ou parle, libérant ainsi des gouttelettes contenant les bactéries dans l'air. La transmission de la tuberculose se produit généralement par inhalation de ces gouttelettes infectées. Une fois inhalée, la bactérie pénètre dans les poumons, et peut se propager à d'autres parties du corps comme les reins, le cerveau et les os. Lorsqu'une personne est exposée à *Mycobacterium tuberculosis*, son système immunitaire se met en action pour combattre l'infection. Les cellules immunitaires, telles que les lymphocytes T, jouent un rôle crucial en identifiant et en détruisant les bactéries. Cependant, il est important de noter que l'immunité contre la tuberculose n'est pas absolue, et peut varier d'une personne à l'autre. Certains facteurs influencent cette immunité, tels que l'état de santé général, la présence d'autres maladies ou affections, ainsi que des facteurs génétiques. La vaccination BCG (bacille Calmette-Guérin) est utilisée dans de nombreux pays pour prévenir la tuber-



culose. Bien que cette vaccination puisse réduire le risque de développer une forme grave de la maladie chez les enfants, son efficacité varie, et son impact sur l'immunité peut diminuer avec le temps. L'infection tuberculeuse peut être asymptomatique. En effet, une infection récente ou une primo-infection tuberculeuse peut ne présenter aucun symptôme. D'autre part, une infection ancienne latente peut également être sans symptômes. Cependant, elle peut se réac-

tiver en cas d'affaiblissement du système immunitaire. Pour dépister la tuberculose, deux types de tests sont utilisés : Le premier est l'intradermoréaction à la tuberculine (IDR), où une petite quantité de tuberculine, contenant l'antigène du bacille de Koch, est injectée sous la peau de l'avant-bras. La réaction est considérée comme positive si une rougeur et une induration (un épaississement) sur plusieurs millimètres apparaissent après 72 heures.

Quels fruits sont à éviter quand on est diabétique ?

« Lorsque l'on ne sécrète pas suffisamment d'insuline, le sucre consommé en excès reste dans le sang, ce qui entraîne une hyperglycémie sanguine, néfaste à la santé » explique la Dre Corinne Chicheportiche-Ayache, médecin nutritionniste à Paris. Il existe aujourd'hui des médicaments hypoglycémisants capables de mimer l'effet de l'insuline dans l'organisme, mais les diabétiques doivent néanmoins veiller à éviter les fortes variations de glycémie à l'aide d'un régime équilibré. Les fruits n'ont pas tous le même impact sur la glycémie sanguine. Celui-ci dépend de deux facteurs : d'une part leur teneur en sucre, et d'autre part leur indice (ou index) glycémique (IG). « L'index glycémique d'un aliment traduit sa capacité à élever plus ou moins rapidement la glycémie sanguine » explique la nutritionniste. Plus il est élevé, plus il fait monter rapidement le taux de sucre dans le sang. Et plus un fruit est riche en sucre, plus il augmente de façon importante la glycémie. Pour maintenir tant que possible une glycémie stable, les diabétiques auront donc intérêt à privilégier les fruits modérément sucrés et à IG bas. Rappelons tout d'abord que les fruits sont des aliments sains, riches en fibres, en vitamines, en minéraux et en anti-oxydants. Ils sont donc essentiels à la santé, et ne doivent pas être supprimés, même lorsque l'on souffre de diabète. « Il n'y a pas de fruits interdits dans le cadre d'un régime diabétique ! », insiste la Dre Chicheportiche. Les fruits les plus sucrés et à l'IG le plus élevé ne sont pas à proscrire, mais doivent être limités et intégrés judicieusement à l'alimentation. Parmi les fruits les plus sucrés on trouve : les dattes, la banane, la cerise, la goyave, et le raisin. Les fruits faux amis du diabétique sont la pastèque et le melon : certes ils sont peu sucrés, mais ils ont un index glycémique très élevé.

Otite séreuse : causes, symptômes et traitements



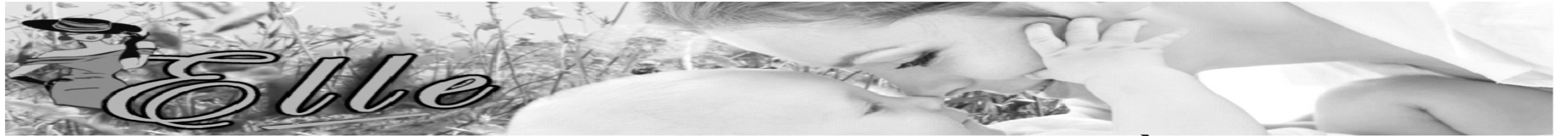
Si l'otite séreuse constitue la plupart du temps une complication de l'otite aiguë ou de l'otite moyenne, elle peut toutefois résulter, chez les enfants, de l'inflammation répétée des végétations ou des amygdales qui finit par se propager à l'oreille moyenne. D'autre part, certains facteurs sont connus pour augmenter le risque de développer une otite séreuse : la période hivernale, une carence en fer, un reflux gastro-œsophagien, un tabagisme passif, l'utilisation d'une tétine, la fréquentation d'une collectivité, le succion du pouce, un terrain atopique. Il n'est pas toujours évident de détecter précocement une otite séreuse chez un enfant car les symptômes qu'elle provoque sont souvent silencieux. En effet, cette forme d'inflammation de l'oreille moyenne n'engendre pas d'intenses douleurs contrairement à l'otite aiguë qui elle ne passe généralement pas inaperçue. C'est donc sur le comportement de l'enfant qu'il convient de s'attarder. S'il se

met à parler plus fort que d'habitude ou s'il semble avoir du mal à entendre, il est important d'en parler à un médecin traitant ou à un médecin oto-rhino-laryngologue (ORL). Il arrive également que les enfants atteints en âge d'être scolarisés présentent des difficultés soudaines pour apprendre ou des troubles de l'attention. Enfin, les enfants ayant des otites à répétition doivent bénéficier d'une surveillance accrue car ils sont susceptibles, plus que d'autres, de souffrir d'otites séreuses. Dans leur grande majorité, les otites séreuses de l'enfant guérissent spontanément sans traitement particulier en moyenne au bout de trois mois. Le médecin spécialiste va simplement préconiser des lavages nasaux réguliers. Seules les formes compliquées doivent faire l'objet d'une prise en charge spécifique. C'est le cas notamment des otites associées à une rétraction du tympan ou à une surdité plus ou moins importante.

Hausse des cas de myopie : comment la prévenir et la corriger ?

La myopie est un trouble de la réfraction. Le globe oculaire devient trop "long", passant d'une forme normale de ballon de football à celle d'un ballon de rugby. La lumière traversant la cornée et le cristallin n'est plus réorientée vers un seul point focal et la vision de loin devient floue. On parle de myopie faible entre - 0,25 et - 3 dioptries, de myopie modérée entre - 3 et - 6 dioptries, et de myopie forte au-delà de - 6 dioptries. Pour freiner l'évolution d'une myopie débutante, lunettes, lentilles et collyres existent, à condition d'agir vite. Le choix dépend de la personne : si elle préfère porter ses verres correcteurs en journée ou la nuit, si elle supporte ou non les lentilles rigides, si sa myopie est peu évolutive et que le collyre d'atropine suffit. Des lentilles de contact rigides sont prescrites pour comprimer la cornée et aplanir son rayon de

courbure. Ce remodelage de l'enveloppe antérieure transparente de l'œil s'appelle l'orthokératologie. "En plus de freiner la progression de la myopie, de l'ordre de 40-50 %, cette technique dispense du port de lunettes en journée car il suffit de porter les lentilles la nuit". Une fois que la myopie ne progresse plus, essentiellement à l'âge adulte, des solutions chirurgicales peuvent la guérir totalement. La chirurgie réfractive est principalement pratiquée chez les adultes pour corriger le défaut de réfraction à l'origine de la myopie. Les techniques : chez les personnes légèrement myopes, un capot est découpé au laser dans la cornée puis celle-ci est creusée depuis l'intérieur afin de corriger la convergence. Pour les personnes un peu plus atteintes, le choix se porte plutôt sur la "photokératectomie réfractive", un laser travaillant directement sur la surface de la cornée.



03 erreurs fréquentes qui arrivent lorsqu'on utilise une cocotte-minute

Remplir sa cocotte-minute à ras bord L'une des premières erreurs est de trop remplir l'autocuiseur. Contrairement à une casserole classique, la cocotte-minute fonctionne sous pression : un excès d'aliments ou de liquide peut entraîner des fuites, voire bloquer la soupape. La règle d'or ? Ne dépassez jamais les deux tiers de la capacité totale de votre appareil. Si vous cuisinez des aliments qui gonflent (comme le riz ou les légumineuses), limitez-vous à la moitié du volume pour éviter tout débordement. Négliger l'entretien du joint d'étanchéité Le joint en caoutchouc situé sous le couvercle joue un rôle crucial dans l'étanchéité de votre cocotte-minute. Un joint usé ou mal entretenu peut causer des fuites de vapeur et empêcher une cuisson efficace. Ce qu'il faut faire : Vérifiez l'état du joint après chaque utilisation.

Nettoyez-le soigneusement avec de l'eau tiède et du savon doux. Remplacez-le tous les ans ou dès qu'il montre des signes d'usure (craquelures, perte d'élasticité). Mal gérer le temps de cuisson Avec une cocotte-minute, le temps de cuisson démarre uniquement lorsque la soupape commence à siffler. Beaucoup font l'erreur de compter dès le début du chauffage, ce qui peut entraîner une cuisson incomplète ou, au contraire, une texture trop molle. Astuces : Départ à feu vif : placez la cocotte sur une source de chaleur forte pour atteindre rapidement la pression. Cuisson à feu doux : dès que la soupape siffle, réduisez le feu et lancez votre minuteur. Arrêt précis : en fin de cuisson, relâchez la pression selon les instructions de votre recette (libération rapide ou naturelle).



French, pastel, fleurs...ces tendances manucure vont cartonner cet été

Les pastels lumineux les couleurs pastel qui "apportent une touche douce et fraîche aux ongles". Si ces nuances douces et chaleureuses reviennent chaque printemps-été, cette année, certaines se démarquent plus que d'autres. "Le jaune pâle, ou jaune beurre, s'affiche comme LA tendance du printemps-été, c'est une couleur très lumineuse et solaire. Elle a l'avantage d'aller à beaucoup de carnations, et de s'accorder avec beaucoup de couleurs aussi", détaille la prothésiste ongulière. Dans la même veine, on retrouve le lilas, le baby blue, le rose layette et le vert pistache. "On peut aussi jouer avec un orangé très doux", poursuit-elle. De manière générale, les déclinaisons des couleurs pastel sont une valeur sûre, et qui plus est, mettent en valeur le bronzage. Pour sa part, la spécialiste confie tout particulièrement à aimer appliquer une couleur pastel sur chaque ongle de chaque main, pour un joli camaïeu. Les tons naturels et nus Vous avez certainement remarqué et peut-être êtes vous même concernée, depuis quelque temps, le naturel revient au galop. "On constate un regain des manucures qui se veulent naturelles, un peu brillantes. C'est ce que l'on appelle la clean manucure, autrement dit, elle laisse paraître des ongles sains, nets et bien faits", explique Yaël Koskas. Un retour aux manucures simples et minimalistes, qui s'inscrit dans la lignée du quiet luxury. À titre d'exemple, vous pouvez opter pour un nude irisé. "Pour y parvenir, on peut mettre une base transparente avec une petite touche pailletée, ou un rose translucide avec un top coat brillant", ajoute la spécialiste. Autres idées, le mocha et le vert sauge sont particulièrement en vogue, comme nous vous l'expliquions récemment.

Salopette : tendances printemps/été 2026

Le retour triomphant de la salopette. La salopette, autrefois associée à l'habillement de travail, est devenue au fil du temps un incontournable de la garde-robe féminine. Depuis ses débuts modestes, elle a traversé de nombreux cycles de mode, et en 2026, elle revient en force, prouvant une fois de plus sa polyvalence et son attrait intemporel. Avec des décennies de réinvention, la salopette d'aujourd'hui se démarque par ses coupes, ses matériaux et ses motifs variés, rendant hommage à la fois à ses racines utilitaires et à son statut de pièce mode affirmée. Salopette en jean Bonobo Des motifs et couleurs à la pointe de la tendance Pour le printemps/été 2026, les motifs floraux et tropicaux dominent la scène de la salopette, apportant une touche féminine et ludique à cette pièce traditionnellement robuste. Les palettes pastel, notamment le lilas, le menthe et le rose poudré, semblent également avoir la cote, offrant un contraste doux avec le denim brut ou le lin, matériaux souvent privilégiés pour les salopettes. Pour les adeptes de la mode audacieuse, des teintes néon comme le orange électrique ou le vert vif font une apparition remarquée, insufflant une dose de peps à n'importe quelle tenue estivale. Des matières diversifiées pour chaque occasion Si le denim reste un choix populaire pour la salopette, les créateurs ont exploré une variété de tissus pour offrir une palette d'options adaptées à chaque occasion. Le lin, par exemple, se démarque comme une option rafraîchissante et respirante pour les journées chaudes, tout en conservant une esthétique élégante et décontractée. De plus, la salopette en soie, avec ses drapés délicats et sa finition luxueuse, propose une option chic pour les soirées estivales ou les événements plus formels. Le printemps/été 2026 apporte également une multitude de coupes innovantes pour la salopette. Les modèles évasés et palazzo apportent une touche de fluidité et de mouvement, idéale pour les journées d'été balayées par la brise. Les salopettes courtes, avec leurs ourlets retroussés, deviennent un choix prisé pour les sorties à la plage ou les escapades en ville. D'autre part, les coupes slim et ajustées, associées à des matières stretch, mettent en valeur la silhouette tout en offrant un confort optimal. À travers ces tendances variées, la salopette s'impose comme la pièce incontournable de l'été 2026. Qu'elle soit portée décontractée avec des sandales et un chapeau de paille pour une journée ensoleillée, ou habillée avec des talons et des bijoux scintillants pour une soirée en ville, la salopette offre une multitude de possibilités stylistiques. Son adaptabilité, associée à une pointe de nostalgie, fait d'elle un choix indémodable, prêt à s'intégrer dans n'importe quelle garde-robe avec audace et élégance.



Cake marbré chocolat vanille

Ingredients: 200 g farine 200 g sucre j'ai réduits à 170 g 3 oeufs jaunes et blancs séparés 10 g cacao amer 6 c-a-soupe lait 1 sachet de levure chimique 125 g beurre fondu 1 sachet de sucre vanille 1/2 c-a-thé d'extrait de vanille liquide
Préparation: Préchauffer le four à 180 C (350 F) Dans un saladier, mélanger à l'aide d'une cuillère en bois, le beurre fondu et le sucre. Ajouter les jaunes d'oeufs, le lait, la farine et la levure. Mélanger bien. Monter les blancs en neige ferme, introduire une cuillère dans la pâte et mélanger assez rapidement. Ajouter le reste des blancs en mélangeant délicatement. Séparer la pâte en 2 parts égales, dans l'une d'elles verser la vanille, et dans l'autre le cacao (j'ai aussi ajouté de la vanille). bien mélanger. dans un moule à cake beurré et fariné, verser en alternance les 2 pâtes. Finir par la pâte à la vanille (pour ma part j'ai réservé une cuillère à soupe de pâte au cacao que j'ai étalé en petite cuillerées sur la surface du cake ce qui donnera un joli marbrage après cuisson). Et à l'aide d'un couteau faire des cercles sur la surface pour bien étaler le cacao. Enfourner pour une durée de 40 min ou jusqu'à ce que la lame du couteau en ressorte sèche.



À quel âge mon bébé comprend le « non » ?



Une progression entre 12 et 18 mois La véritable compréhension du "non" survient généralement entre 12 et 18 mois. "Au début, c'est assez brut, puis ça s'affine avec les expériences", précise la pédiatre. À cet âge, l'enfant explore son environnement et teste les limites qui lui sont imposées. "Il comprend l'interdiction, mais a encore du mal à la respecter, car son cerveau est en plein développement. Il ne peut pas encore l'appliquer de manière autonome." C'est pourquoi il est fréquent de voir un jeune enfant répéter un comportement interdit malgré les rappels de ses parents. Cette phase d'opposition est normale et parti-

cipe à la construction de son autonomie. "L'âge auquel il est capable de mieux gérer la frustration des limites se situe plutôt aux alentours de 2 à 3 ans, mais cela varie beaucoup d'un enfant à l'autre". La sécurité affective de l'enfant constitue un élément essentiel au cours de cette évolution. "Plus il se sent en sécurité auprès de ses figures d'attachement, plus il a de facilité à accepter la frustration. À l'inverse, s'il est dans la méfiance, il aura du mal à réagir de manière apaisée", ajoute-t-elle. La prévisibilité du cadre éducatif est donc primordiale pour l'aider à intégrer progressivement les règles. Comment aider son enfant à

accepter une interdiction ? La mise en place des limites et la gestion de la frustration qui en découle sont des défis quotidiens pour les parents. Noémie Lavoine partage plusieurs clés pour accompagner au mieux cette phase d'apprentissage. Poser des limites claires et cohérentes- "Il est essentiel d'être clair avec soi-même sur la cohérence des limites que l'on pose et sur le fait que nos propres émotions entrent en jeu." Un "non" doit être court, ferme, systématique et toujours suivi d'une attitude cohérente. La répétition est fondamentale pour permettre à l'enfant d'intégrer progressivement la règle.

Enfant hypersensible : quels sont les signes et comment l'accompagner ?

L'hypersensibilité est, en psychologie, une sensibilité accrue à tout ce qui entoure la personne : environnement, comportements, émotions. Cela peut être vécu difficilement par la personne, mais aussi minimisé par l'entourage. Ainsi, face aux différents éléments, un enfant hypersensible peut avoir des réactions intenses, qui peuvent sembler disproportionnées aux yeux des autres. Il existe plusieurs types d'hypersensibilité sensorielle, aussi appelé troubles du traitement sensoriel, comme : l'hypersensibilité tactile : réactions vives aux sensations de toucher, comme les étiquettes de vêtements ou la texture des aliments, cela peut occasionner des difficultés à manger ; l'hypersensibilité visuelle : venant de stimuli visuels, comme des éclairages lumineux ou des rayons de magasins très achalandés ; l'hypersensibilité statique : lorsque les enfants trouvent que les mouvements ressentis sont trop intenses, en voiture ou dans un manège, ou lorsqu'ils ont le vertige ; l'hypersensibilité auditive : les bruits incommodes les enfants, notamment les bruits de moteur, ou de foule, cela peut les pousser à faire eux-mêmes du bruit pour couvrir le volume sonore et se rassurer. Où vient l'hypersensibilité ? Un enfant peut être hypersensible de façon héréditaire, si c'est également le cas d'un de ses parents. Ou bien, cela peut être provoqué par une hygiène de vie déséquilibrée, par exemple une consommation excessive de sucre ou d'aliments transformés. Ou encore, cela peut venir d'une situation familiale instable, avec des changements soudains ou un environnement qui n'est pas sécurisant pour l'enfant. Certains signes, chez l'enfant, peuvent faire penser à de l'hypersensibilité : des crises et pleurs très intenses ; des débordements émotionnels ; une difficulté à accepter la frustration, avec des réactions qui paraissent disproportionnées ; une sensibilité à divers éléments : odeurs, goûts, textures, bruits et lieux bruyants, lumières, foule ; une difficulté d'adaptation aux changements et moments de transition ; une difficulté à faire des choix ; une difficulté à s'organiser ; une difficulté à prendre la parole en public, et à être au centre de l'attention ; le besoin d'être au calme ; des attaques de panique ; une créativité et une imagination fertiles ; une empathie et capacité d'écoute développées ; une sensibilité accrue à l'art.





HIGH TECH

Un robot à roues et jambes conçu pour les zones à haut risque



Face aux défis des environnements extrêmes, le Lynx M20 de DEEP Robotics révolutionne l'industrie avec sa technologie hybride de pointe, alliant mobilité et endurance. La robotique a toujours fasciné par sa capacité à repousser les limites de ce qui est possible. Avec l'émergence de nouvelles technologies, les robots deviennent de plus en plus sophistiqués et capables de réaliser des tâches autrefois réservées aux humains. L'un des derniers exemples en date est le Lynx M20 de DEEP Robotics. Conçu pour naviguer dans des environnements extrêmes, ce robot promet de révolutionner la manière dont nous abordons les défis industriels et scientifiques. Grâce à ses capacités impressionnantes, le Lynx M20 offre une solution viable pour les inspections d'infrastructure, les interventions en cas de catastrophe et l'exploration scientifique, nous laissant entrevoir un avenir où les robots joueront un rôle central dans des tâches complexes et dangereuses. Le Lynx M20 est une prouesse technologique qui combine la vitesse des roues avec la flexibilité des jambes, offrant une mobilité exceptionnelle et une capacité à éviter les obstacles dans une variété de scénarios. Ce robot léger, pesant seulement 33 kilogrammes, est facilement transportable par une seule personne. Malgré sa construction légère, il est capable de transporter une charge utile de 15 kilogrammes et peut supporter une charge maximale de 50 kilogrammes.

Quand des robots inspirés de serpents et d'insectes réalisent l'impensable



Inspirés par les mécanismes fascinants de la nature, des robots miniatures allient précision et adaptabilité pour réinventer l'inspection des infrastructures complexes. Les avancées technologiques dans le domaine de la robotique ne cessent de nous surprendre. L'équipe de l'Université du Colorado à Boulder (CU Boulder) et celle de l'Université Purdue ont mis au point une innovation fascinante : un duo de robots inspirés de la nature, capables d'explorer des espaces exigus que l'homme peine à atteindre.

Ces robots, basés sur le design de petits insectes et de plantes grimpances, promettent de transformer la manière dont nous inspectons les machines complexes. En alliant précision et portée, ils offrent une nouvelle approche pour les inspections en temps réel, s'avérant plus rapides, moins coûteuses et plus efficaces. Ces avancées soulignent l'importance de l'innovation dans la résolution des problèmes techniques. Dans un monde où la complexité des machines ne cesse de croître, l'inspection et la mainte-

nance deviennent de véritables défis. Les chercheurs de CU Boulder et de l'Université Purdue se sont tournés vers la nature pour trouver une solution. Leur création, mCLARI, est un robot minuscule et léger, semblable à un insecte, capable de se faufiler dans les espaces les plus restreints. Mesurant seulement 20 mm de long et pesant moins d'un gramme, mCLARI est équipé de pattes alimentées par des actionneurs piézoélectriques qui lui permettent de se déplacer avec une grande agilité.

Un drone embarque des mini-bombes ultra-précises



L'innovation militaire américaine prend une nouvelle tournure avec le drone Lumberjack de Northrop Grumman, capable de frapper précises à longue distance et d'opérations polyvalentes. Le secteur de la défense est en constante évolution, cher-

chant à répondre aux menaces modernes par des technologies de plus en plus avancées. Le drone Lumberjack de Northrop Grumman représente une avancée significative dans ce domaine. Conçu pour être à la fois puissant et polyvalent, il offre des

capacités qui pourraient transformer les stratégies militaires actuelles. Ce drone, présenté lors de la conférence Modern Day Marine, a captivé l'attention par ses caractéristiques uniques. Son lancement peut se faire depuis le sol ou l'air, illustrant son adaptabilité. Quelles sont les spécificités de ce drone et comment pourrait-il influencer l'avenir des opérations militaires? Le drone Lumberjack, selon un responsable de Northrop, appartient au Groupe 3 des systèmes aériens sans équipage (UAS) de l'armée américaine. Les drones de ce groupe doivent avoir un poids maximal au décollage de moins de 598 kilogrammes et être capables de voler à une altitude inférieure à 5 486 mètres. Avec une vitesse comprise entre 185 et 463 km/h, le Lumberjack se distingue par sa rapidité. Ce drone peut transporter une charge utile comparable à une bombe de petit diamètre de 113 kg, et est également capable de larguer des sous-munitions et de mener des frappes cinétiques.

Un feu de circulation ne devient vert qu'une fois par an

Selon CBC Television News Japon, les seuls feux de circulation de Himakajima passent chaque année au vert afin d'aider les élèves du primaire local à traverser les routes en toute sécurité, et aussi de sensibiliser aux routes en général. Les écoliers sont répartis en deux groupes, piétons et cyclistes, chacun accompagné par des adultes de l'Association de sécurité routière de Himakajima pour leur apprendre à traverser lorsque le feu passe au vert, ou à s'arrêter lorsque le feu apparaît en ambre ou en rouge. Himakajima est une petite île. Pour être précis, l'île a une superficie totale de moins d'un mètre carré et n'a qu'environ 2 000 habitants. En conséquence, il n'y a pas beaucoup de voitures à craindre voire beaucoup de routes au total. En conséquence, les feux rouges d'Himakajima ne font pas beaucoup de travail lourd. Du moins, ce n'est certainement pas le cas quand ils ne sont pas utilisés pour enseigner la sécurité routière. Bien sûr, le manque de circulation et par conséquent, l'absence de feux de circulation signifie qu'il n'y a pas autant d'opportunités pour les enfants vivant sur l'île d'apprendre à traverser les routes. C'est une compétence cruciale si jamais ils visitent le continent, où l'on peut facilement s'attendre à trouver des routes plus larges et plus de circulation.



MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Rayan Cherki est déjà en or massif



Rayan Cherki a encore livré une sacrée prestation sous le maillot de Manchester City. En Angleterre, le Français est en train de conquérir tout le monde. « Du calme. Il est si jeune ». Voici ce qu'a répondu Pep Guardiola quand un journaliste lui a demandé si Rayan Cherki pourrait être élu meilleur joueur de Premier

League. Ce qui est sûr, c'est qu'il est déjà l'une des meilleures recrues de la saison 2025-26 en Angleterre, si ce n'est la meilleure. Arrivé de Lyon, le Français a su trouver sa place sur le terrain comme en dehors dans un vestiaire peuplé de grands noms et sous les ordres de l'exigeant Guardiola. Très à l'aise comme à son ha-

bitude, le natif de Lyon est en train de monter en puissance, lui qui a de plus en plus la confiance de son entraîneur. Il y a quelques semaines, beaucoup ne comprenaient pas le traitement de l'Espagnol avec Cherki, qui faisait office de remplaçant alors qu'il montrait plutôt de bonnes choses.

PSG (FRANCE)

Achraf Hakimi a recadré Endrick

L'Olympique Lyonnais a sa faire preuve d'une énorme efficacité et de résilience pour l'emporter sur la pelouse du Paris Saint-Germain, grâce aux deux buts inscrits rapidement par Afonso Moreira et Endrick (2-1). Mais à l'issue du match, Achraf Hakimi a expliqué qu'il avait recadré l'attaquant bré-

silien prêté par le Real Madrid lorsque ce dernier a ouvert le score. Et voici pourquoi. « Pourquoi ai-je dit à Endrick de se calmer ? Ce sont des choses qui arrivent pendant un match. On ne va pas se focaliser sur les joueurs adverses. Je voulais que mon équipe reste concentrée et qu'il arrête de

faire des choses destinées à nos supporters. Qu'il se consacre au football, surtout parce que c'est un bon joueur. Mais quand il fait des choses qui n'ont rien à voir avec le football, ça peut m'agacer, surtout parce qu'on était menés au score », a-t-il déclaré, dans des propos relayés par AS.

FOOTBALL (ALLEMAGNE)

Ismaël Diallo, la pépite qui affole déjà l'Allemagne

Les clubs étrangers savent piocher allégrement dans le fabuleux réservoir français. Et la Bundesliga l'a bien compris, avec des recruteurs qui sillonnent les championnats inférieurs. Et plusieurs formations allemandes ont coché le nom d'Ismaël Diallo, le latéral français qui

évolue à Dijon, en National. Capable de jouer sur les deux côtés, utilisé en piston, le joueur de 22 ans impressionne notamment par sa vitesse et sa polyvalence. Auteur de 3 buts en championnat, et aussi de 3 passes décisives, il s'est forgé une très belle réputation cette saison, sa

deuxième du côté de Dijon. Libre de tout contrat en juin prochain, il a attiré l'oeil de trois clubs allemands : Cologne, Mayence et Schalke 04. Le club de la Ruhr est leader de la deuxième division et est très bien placé pour monter en Bundesliga.

ATLÉTICO DE MADRID (ESPAGNE)

Antoine Griezmann maudit !

La série noire d'Antoine Griezmann s'est prolongée hier soir lors de la finale de la Coupe du Roi entre l'Atlético de Madrid et la Real Sociedad (2-2, 3-4 tab). La légende tricolore quittera son club cet été sans avoir remporté le moindre trophée majeur sur la scène nationale. Le décor était planté pour qu'Antoine Griezmann vive une soirée hors du temps. Jamais vainqueur de la Liga ni de la Coupe du Roi avec l'Atlético au cours de sa carrière, le champion du monde 2018 avait, hier soir, une ultime étincelle à saisir : une finale de Coupe d'Espagne face à son club formateur, la Real Sociedad, loin d'être imprenable cette saison. Mais, comme lors de la finale de la Ligue des champions 2016 à Milan face au Real Madrid, ses rêves se sont brutalement éteints au terme d'une séance de tirs au but qui aura fait de Marrero un inconnu devenu connu (le deuxième gardien de la Real Sociedad a réalisé deux arrêts). « Encore déchu », écrit ce matin le journal L'Équipe au sujet du Français, qui n'a plus gagné de trophée avec l'Atlético depuis la Supercoupe de l'UEFA en 2018. Le Figaro fait un cruel parallèle entre le natif de Mâcon, rangé dans la catégorie des « flops », et son adversaire Mikel Oyarzabal, buteur dans les six finales qu'il a disputées au cours de sa carrière. « Tous les yeux étaient rivés sur Antoine Griezmann ce samedi. Dans l'autre camp, la Real Sociedad a pu compter sur sa légende. Incontestable à la pointe de l'attaque basque, Mikel Oyarzabal a de nouveau su se mettre en évidence dans un grand rendez-vous. » Le Parisien parle d'un joueur « maudit sur la scène nationale » et d'une « dernière opportunité manquée ». En Espagne, où l'on parlait de ce match comme de celui du Français, cette déroute fait aussi parler. Marca écrit : « Parce que le meilleur buteur de l'histoire de l'Atlético méritait de partir en beauté. Parce qu'Antoine est et restera à jamais une légende de l'Atlético. Cela devait être son match... mais on n'a pas vu l'Antoine de ses plus grandes soirées. Le match de Griezmann est finalement devenu celui de Marrero ».

LIVERPOOL FC (ANGLETERRE)

Dominik Szoboszlai fait une mise au point

Vainqueur d'Everton lors du derby (2-1), Liverpool a conforté sa cinquième place et dispose de 7 points d'avance sur Chelsea à cinq journées de la fin. En bonne posture pour se qualifier en Ligue des Champions, les Reds ont fait une bonne opération et vont devoir confirmer cela lors des prochaines semaines. Homme fort du club coaché par Arne Slot, Dominik Szoboszlai a été précieux avec 12 buts et 9 passes décisives en 48 matches. Arrivant à deux ans de la fin de son contrat, il a commenté sa situation personnelle après le derby : « Il n'y a pas eu de véritable avancée concernant mon nouveau contrat. Mon contrat se termine en 2028, donc je suis prêt à tout donner chaque jour, chaque semaine, et on verra ensuite. J'adore être ici, comme je l'ai dit à maintes reprises. J'adore les supporters et je me sens vraiment bien ici. Ma famille est heureuse. On verra bien. »

RC STRASBOURG (FRANCE)

Record historique en Ligue 1 face au Stade Rennais

Dans un choc de Ligue 1 important pour les places européennes, Rennes a réalisé la bonne opération en s'imposant largement sur la pelouse de Strasbourg (0-3). Les Bretons ont su profiter des contre-performances de leurs concurrents directs pour grimper à la 5e place du classement, tandis que les Alsaciens, déjà tournés vers leur demi-finale de Coupe de France, ont évolué avec un onze largement remanié et peu de certitudes dans le jeu... Mais au-delà du résultat, la rencontre restera surtout marquée par un fait inédit côté strasbourgeois. En effet, le RCSA a établi un record historique en alignant la plus jeune équipe jamais titularisée en championnat, avec une moyenne d'âge de seulement 20,5 ans. Un choix audacieux du club alsacien, symbole d'une politique assumée de développement de la jeunesse, même dans un contexte sportif délicat et face à un adversaire mieux armé.

Auto-Moto



Futur Dacia "Stepway" : offrir le meilleur du Captur



Dans le plan produit Dacia, une rupture se précise. Il y a aura à l'avenir sécession entre la berline star Dacia Sandero qui continuera sa route à l'aide d'une quatrième génération à l'horizon 2028 tandis que la variante Sandero Stepway prendra son indépendance mais aussi du galon. Elle deviendra un SUV urbain à part entière, modèle qui trouvera naturellement sa place dans la gamme entre les Dacia « Evader » et Dacia Duster. Durant ces dernières années, Dacia a mis le paquet sur le segment C, celui des véhicules compacts avec les Duster et Jogger. Puis récem-

ment, le Bigster s'est positionné tout en haut, à la lisière du segment D, des modèles familiaux, un territoire où Dacia n'ira pas en raison du manque de plateforme technique assurant les prestations nécessaires à un prix raisonnable. A l'autre extrémité du spectre, l'électrique Dacia Spring œuvre sur le segment A de petites citadines tandis que le cœur de gamme repose sur la Dacia Sandero modèle star du segment B. C'est précisément là où Dacia cherchera un fort levier de croissance dans les années à venir avec un dédoublement de la gamme. Des chemins sé-

parés attendent les futures Dacia Sandero de quatrième génération et de la traditionnelle déclinaison "baroudeuse" Stepway. Cette dernière se lancera dans le grand bain des SUV urbains, un crédo qui connaît la plus forte croissance du marché en Europe. Depuis plus de 10 ans, les marques françaises ont su pleinement en tirer profit. Les succès insolents des Peugeot 2008, écoulé à plus de 2,1 millions d'unités et Renault Captur qui a séduit, lui aussi sur deux générations plus de 2,4 millions de clients en attestent. Cela donne des envies chez Dacia.

Un prix incroyable pour la première moto électrique Royal Enfield

Après de longs mois d'attente, la première moto électrique de Royal Enfield, la Flying Flea C6 arrive sur le marché indien. Les premières livraisons sont attendues dès le mois prochain avec un prix de départ annoncé à 279 000 roupies, soit environ 2 540 euros. Présentée au public lors de l'édition 2024 du salon EICMA de Milan, la première moto électrique développée et conçue par Royal Enfield sera une réalité commerciale dans quelques semaines. La Flying Flea C6 (124 kg) reprend les codes esthétiques d'un modèle des années 1940, la C6, au look de scrambler. Elle est équipée d'une fourche à parallélogramme et d'une instrumentation tactile ronde avec écran TFT. En son coeur on retrouve un moteur synchrone à aimant permanent qui transmet la puissance (15,4 kW) à la roue arrière via une courroie crantée, pour une accélération prometteuse : de 0 à 60 km/h en 3,7 secondes et une vitesse maxi de 115 km/h. Il est alimenté par une batterie lithium-ion refroidie par air d'une capacité de 3,91 kWh, rechargeable de 20 % à 80 % en seulement une heure et offrant une autonomie de 150 km.



Redessiné à l'occasion de son millésime 2023, le scooter Yamaha Xmax profite de petites améliorations, et d'une version Tech Max + encore plus riche en équipements. Nouveau pare-brise réglable électriquement, instrumentation revue, moteur Euro5+ et coloris inédits

Une gamme de scooters Yamaha XMax renouvelée

sont notamment au programme pour cette cuvée 2025 des différentes versions du scooter Yamaha Xmax. Lancé sur le marché européen en 2004, le scooter Yamaha XMax a été vendu à plus de 166 000 exemplaires sur le Vieux continent. Déclinaison de « petites

» cylindrées (125 et 300) de la star de la famille des scooters sportifs Yamaha, le TMax, la gamme Yamaha XMax 2025 comprend cette année plusieurs versions : XMax 125 et XMax 300 standards, XMax 125 Tech MAX et XMax 300 Tech MAX, ainsi que les XMax 125 Tech MAX+ et XMax 300 Tech MAX+. Inspirés par le TMax et disposant du même ADN sportif que le modèle phare de Yamaha, les modèles XMax 2025 sont équipés d'une série de mises à jour et d'évolutions différentes selon les versions. Ainsi, les modèles Yamaha XMax 125/300 Tech MAX et XMax 125/300 Tech MAX+ disposent d'un nouveau pare-brise réglable électriquement offrant une amplitude de mouvement de 95 mm vers le haut ou vers le bas. Il se règle facilement à l'aide d'un bouton situé sur le guidon gauche.

Future Peugeot E-208, l'illustration exclusive



La troisième mouture de la Peugeot 208 se fera désirer jusqu'à l'été 2027. A cette date, elle ne remplacera que partiellement l'actuelle mouture arrivée au catalogue à l'automne 2019. Puisque cette dernière ne partira pas en retraite pour autant. Mais nul besoin d'attendre jusqu'au Mondial de l'Auto en octobre prochain où un concept car proche du modèle de série sera exposé pour admirer ses lignes. Nous vous avons facilité la tâche. Dans la guerre des citadines, opposant Peugeot et Renault depuis plus de 50 ans, conflit engagé précisément en 1972 quand les 104 et R5 sont entrées en lice, le lion a dernièrement perdu une bataille. Il s'est laissé distancer par le losange qui a lancé la sixième génération de la Clio dès janvier 2026 alors que la troisième mouture de la 208 n'arrivera sur le marché qu'en 2027. Pour faire patienter le public, Peugeot présentera dans quelques mois au Mondial de l'Auto 2026 à Paris une étude de style précisant les lignes de la citadine. Mais pas la peine d'attendre l'évènement parisien, voici déjà, par le biais de notre illustration exclusive, la physionomie du troisième opus de la Peugeot 208. Après une longue valse-hésitation, les dirigeants de Peugeot ont tranché et sont revenus à la case départ. Celle où la nouvelle 208 ne sera qu'uniquement électrique et ce, même si la plateforme technique STLA Small, quelle étreindra dans la galaxie Stellantis - avant de la prêter à la future DS N°3 en 2028 - a été conçue pour être multi énergie.

MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

folâtrera escroquerie	↓	devenus saints reprises de force	↓	protégée courte missive	↓	tromper	↓	boitilleras fin de verbe	↓	décrasse brillant	↓	enchâssés mère des Titans	↓
chanteur lyrique excitant de cigare	→					démontrer éclos	→						
planche à voile singées	→			souillés créatures	→			volatile voleur maritime	→			3,1416 à peu près négation	démarreraient
aigle gouverner	→					futur rongerais	→	fruit tropical c'est l'actinium	→				saut de patineur
casse-pieds avare	→				différence profitable	→		note pour le chœur élu de Bigorre	→	base de compte passage de massif	→	possessif coloras au four	
contraire à l'ordre établi	→	amour de Zeus genre de marteau	→	panneau routier dirigeait	→	illumination rassemble	→	résultat de match petit clavecin	→	examen partiel saison du plaigiste	→		
mettrait en mouvement moquerie	→							ôtai la peau qousse parfumée	→				disloquaient
cancrelats	→	pubère réflexion d'acteur	→		première arrivée doubles sacs	→				racorni trop utilisés	→	mot de bébé têtu soustrait	
armes blanches chanteur en vue	→							couverture mets noir sur blanc	→	assortiments citoyen du désert	→		grognaient
bien cuit	→	se corrompre cours en Sibérie	→		vie privée	→	couvrira d'étain ancien titre	→					grimpeur brésilien opération boursière
niaiseries	→			dresse	→			solitaire	→		dieu cornu	→	
								n'avouait pas	→				

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : www.mjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministere-communication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

www.msnfcf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:16
Chourouq	06:50
Dohr	13:04
Asr	16:36
Maghreb	19:18
Isha	20:42

ORAN

Fajr	05:19
Chourouq	06:54
Dohr	13:07
Asr	16:39
Maghreb	19:22
Isha	20:46

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
15°C Ressenti : 13°C	17°C Ressenti : 17°C	16°C Ressenti : 16°C
Ensoleillé 18 km / h Ouest-Nord-Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 67% Pression : 1018 hPa Visibilité : 10 km	Ensoleillé 24 km / h Ouest-Nord-Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 58% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	Ensoleillé 21 km / h Ouest-Nord-Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 71% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
14°C Ressenti : 13°C	18°C Ressenti : 18°C	16°C Ressenti : 16°C
Ensoleillé 17 km / h Ouest-Sud-Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 71% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	Ensoleillé 23 km / h Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 50% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km	Ensoleillé 17 km / h Ouest-Sud-Ouest Risque de pluie : 0% - 0 mm Humidité : 60% Pression : 1019 hPa Visibilité : 10 km

SUR LES CONSEILS D'ISLAMABAD :

Trump prêt à revoir le blocus d'Ormuz

Le président américain Donald Trump s'est dit prêt à « prendre en considération l'avis » du chef de l'armée pakistanaise, le général Asim Munir, sur la situation dans le détroit d'Ormuz. Actuellement bloqué par les forces américaines, ce passage stratégique demeure un « obstacle » à un éventuel second cycle de négociations avec l'Iran, ont indiqué lundi des sources pakistanaises à Anadolu. Les deux responsables ont discuté de la médiation en cours menée par le Pakistan lors d'un appel téléphonique, avant un possible second cycle de pourparlers entre les États-Unis et l'Iran à Islamabad. Munir a déclaré à Trump que le « blocus du détroit d'Ormuz est un obstacle aux pourparlers » avec la partie iranienne, ont indiqué les sources, citant les propos du chef de l'armée pakistanaise au président américain. « Trump, en retour, a dit à Munir qu'il allait 'tenir compte du conseil' » concernant cette voie maritime clé qui est presque fermée depuis que les États-Unis et l'entité sioniste ont lancé leurs attaques contre l'Iran le 28 février, ont ajouté les sources pakistanaises. *Anadolu Ajansi*

TCHAD

N'Djamena annonce l'envoi de 1500 soldats à Haïti

Le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno a annoncé, lundi, la contribution de son pays à la force multinationale déployée à Haïti, avec un contingent total de 1 500 soldats, dans le cadre d'une mission soutenue par les Nations Unies visant à lutter contre les gangs armés. Dans une déclaration adressée aux parlementaires, le chef de l'État a souligné l'engagement historique du Tchad en faveur de la paix et de la sécurité internationales. « Le Tchad, notre pays, se veut une république solidaire, humaniste et généreuse. Ses vertus cardinales ont été témoignées à diverses occasions dans le cadre des dynamiques internes, régionales et internationales », a-t-il affirmé. Rappelant les précédentes interventions tchadiennes, notamment dans le bassin du lac Tchad contre Boko Haram, ainsi que les participations aux missions de paix en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire et au Mali, il a insisté sur la constance de cet engagement. *Anadolu Ajansi*

JAPON

Alerte au tsunami après un puissant séisme

Le 20 avril 2026, un puissant séisme de magnitude 7,4 s'est produit en mer, au large de la préfecture d'Iwate, au nord-est du Japon. La secousse a fait trembler des immeubles jusqu'à Tokyo, située à plusieurs centaines de kilomètres de l'épicentre. L'agence météorologique japonaise (JMA) a lancé une alerte au tsunami, évoquant des vagues susceptibles d'atteindre trois mètres de haut. Les habitants ont été appelés à évacuer les régions côtières et les zones riveraines. Le 11 mars 2011, le pays a été frappé par un tremblement de terre de magnitude 9, suivi d'un tsunami dévastateur. La catastrophe a coûté la vie à plus de 10 000 personnes. *Rachid*



ENQUÊTE VISANT LE RÉSEAU X :

Paris défend l'indépendance de sa justice

La France a rejeté lundi les accusations du fondateur de Telegram, Pavel Durov, qui mettait en cause l'indépendance de la justice française dans le cadre de l'enquête visant le réseau social X. « La justice française est indépendante, et c'est précisément cette indépendance qui garantit que la loi s'applique sans interférence politique », a répondu le ministre français des Affaires étrangères sur X.

Par Anadolu Ajansi

Paris a également repoussé l'argument de la liberté d'expression invoqué par Durov et Elon Musk. « La liberté d'expression n'est pas un bouclier pour les contenus illicites ou l'humiliation des femmes en ligne », a ajouté le Quai d'Orsay, précisant que « protéger les droits numériques signifie faire appliquer des règles qui assurent la sécurité des personnes, telle est l'approche française et européenne ». Cette mise au point fait suite aux déclarations de Pavel Durov, qui avait accusé Paris de se servir des poursuites pénales comme d'un outil de répression de la liberté d'expression et de la vie privée, alors que le ministère américain de la Justice a refusé, selon le Wall Street Journal, d'apporter son concours à l'enquête française visant X. « La France de Macron perd sa légitimité en instrumentalisant les enquêtes pénales pour réprimer la liberté d'expression et la vie privée », avait écrit Durov sur X, affirmant que Washington aurait justifié ce refus en qualifiant la procédure de « politiquement motivée ». « Le bureau du procureur français affirme être indépendant, mais c'est inexact : les procureurs français sont recrutés, révoqués et promus par le gouvernement », a-t-il écrit, ajoutant que « la police judiciaire, qui fournit souvent des rapports trompeurs aux juges d'instruction, est également sous

contrôle gouvernemental ». Le parquet de Paris avait pour sa part affirmé que l'enquête était conduite « en toute indépendance, dans le respect du principe de séparation des pouvoirs ». Ces échanges interviennent dans le contexte de la convocation d'Elon Musk, propriétaire de X, par le parquet de Paris dans le cadre d'une enquête ouverte en janvier 2025, portant notamment sur des soupçons de diffusion de contenus pédopornographiques, de création de « deep-fakes » à caractère sexuel et d'atteintes au fonctionnement de systèmes informatiques. L'ancienne directrice générale de la plateforme, Linda Yaccarino, est également convoquée le 24 avril. Selon le Wall Street Journal, le ministère américain de la Justice a informé les autorités françaises qu'il ne faciliterait pas leurs investigations visant X, à la suite d'une perquisition menée début février dans les locaux parisiens de la plateforme. Elon Musk avait de son côté dénoncé une « attaque politique », estimant que la procédure visait à restreindre la liberté d'expression. La convocation s'effectue sous le régime d'une audition libre, procédure n'impliquant pas de contrainte judiciaire, et la présence de Musk reste incertaine. Le parquet a précisé que son absence ne ferait pas obstacle à la poursuite de la procédure.